

CONTRE LES EXCLUSIONS / POUR LA SOLIDARITÉ



Fédération
des acteurs de
la solidarité

ÎLE DE FRANCE

rapport
d'activité
2024

Rapport moral

La présence quotidienne et l'investissement des salarié·e·s et bénévoles de nos associations auprès des plus précaires pendant la période de la Covid avait été saluée et jugée indispensable par les pouvoirs publics. Qu'en est-il de cette reconnaissance quatre ans après le dernier confinement ?

Alors même que nous constatons une dégradation de la situation économique et une paupérisation des ménages franciliens, un taux de chômage qui repart à la hausse, des distributions alimentaires qui peinent à répondre à l'ensemble des besoins, des bébés qui grandissent en rue dans une poussette faute de place en logements sociaux ou structures d'hébergement, des 115 qui n'ont certains soirs aucune place pour répondre favorablement aux sollicitations des personnes vulnérables en rue, l'arrivée de migrants qui viennent chercher refuge ou encore des personnes en rue dont la situation sanitaire et psychologique se dégrade faute d'absence de perspectives, **l'Etat supprime des places d'hébergement notamment dans le Dispositif National d'Accueil, n'ouvre pas de place grand froid même quand il neige et gèle sur notre territoire, rigidifie les conditions d'accès et de maintien au séjour et édicte comme inéluctable les économies financières à réaliser sur l'action sociale !**

Economies financières que notre secteur réalise depuis de nombreuses années, en 20 ans, le financement par place d'hébergement a diminué d'environ 25 % en euros constants, mettant en péril l'avenir de nos structures. Aujourd'hui nos associations ne sont plus en capacité d'en réaliser d'autres sans mettre en péril nos établissements, les personnes que nous y accueillons et celles qui les accompagnent !

La volonté même de notre République à promouvoir le vivre ensemble et à protéger les plus vulnérables nous interroge.

La nuit du 19 août 2024 ce sont 875 enfants en famille dont 268 de moins de 3 ans qui sont restés dormir en rue après avoir appelé le 115. Lors de la dernière nuit de la solidarité du 23 janvier 2025, ce sont 3507 personnes qui ont été rencontrées en rue à Paris et 768 personnes sur les 30 communes de la Métropole qui ont participé à l'opération.

Le nombre de personne perdant leur titre de séjour et par conséquent leur emploi et leur logement faute de rendez-vous en Préfecture ne cesse de s'accroître et ce, sans parler des primo demandeurs. Avec neuf autres associations ou fédérations, la FAS a déposé, le 27 mars dernier, un recours devant le Conseil d'État pour « carence fautive » et enjoindre l'État à appliquer la loi sur l'Administration Numérique des Etrangers en France.

Les injonctions de l'OFII faites aux associations gestionnaires d'hébergement du DNA nous conduisent à procéder à des fins de prise en charge et de fait à

remettre en rue des personnes bénéficiaires d'une protection internationale, la France a ainsi développé la qualité de son accueil !

En Région, des tentatives d'expérimentation d'expulsion en CHRS portées par des Préfets ont ou ont eu lieu et visent plus spécifiquement les personnes à droits incomplets ou encore les familles avec enfants de plus de 3 ans. Nous serons collectivement vigilants afin qu'aucune expérimentation de cette nature n'ait lieu en Ile-de-France.

La pression mise par l'Etat aux établissements d'hébergement, aux personnes hébergées et aux SIAO en matière de fluidité, fluidité que nous souhaitons tou·t·e·s, est inversement proportionnelle à son ambition politique en matière de **logement social** : la production 2024 (17722) est retombée à ce qu'elle était en 2006 (17179) et la production PLAI 2024 (5796) n'avait jamais été aussi basse depuis 2012 (5760) alors même que l'Ile-de-France compte environ 887 000 demandeurs de logements sociaux dont plus de 48 834 ménages reconnus Prioritaires et Urgents au titre du DALO ayant une Demande de Logement Sociale active au 31/12/2024, pour 64 533 attributions de logements sociaux par an (dont les mutations) soit une baisse d'environ 24% par rapport à 2016.

En 2024, aux côtés du Secours Catholique et de la Fondation pour le Logement des Défavorisés, la Fas IdF a initié des recours gracieux auprès des Préfets de Département et du Préfet de Région afin l'Etat se substitue aux réservataires défaillants pour attribuer directement les logements qui se libèrent aux ménages du 1er quartile, en effet, les dispositions de l'article L. 441-1 du code de la construction et de l'habitation telles que modifiées en 2017 par les dispositions de la loi dite « Égalité et Citoyenneté », qui prévoient qu'au moins un quart (25 %) des logements proposés à l'attribution en dehors des quartiers prioritaires de la politique de la ville (ci-après, QPV) ne sont absolument pas respectés.

Au sein de l'Association Francilienne pour Faciliter l'Insertion par le Logement, nous avons poursuivi notre mobilisation afin d'oeuvrer avec les bailleurs sociaux au développement des Résidences Sociales, à partager nos préoccupations et porter un plaidoyer commun sur les problématiques de santé mentale et du logement, à interpeller la Présidente du Conseil Régionale sur la suspension de ses cofinancements pour l'année 2025 à destination du logement.

L'année 2024 fût également celles des **JOP**, aux côtés de nos adhérents et partenaires, la FAS IdF s'est mobilisée en amont et pendant la tenue des épreuves sportives afin que les personnes en rue ne soient pas les grands oubliés de ces temps festifs et subissent le moins possible les contraintes liées à cette période.

Le secteur de l'**Insertion par l'Activité Economique** nous inquiète également fortement, alors même que les Ateliers et Chantiers d'Insertion sont des outils reconnus dans leur capacité de mise à l'emploi de personnes qui en ont été éloignées durablement, l'Etat ne conventionne plus de nouveaux ACI hors milieu pénitentiaire et privilégie les structures marchandes, les co-financements nécessaires à équilibrer ces structures sont de plus en plus difficiles à mobiliser

notamment au regard de la pression financière qui est faite aux collectivités locales et le Ségur pour tous les fragilisent.

La Fédération s'est réjouie de l'annonce du **Ségur pour tous** que nous revendiquions depuis plusieurs mois, mais force est de constater que cette revalorisation salariale, qui concourt à la reconnaissance de nos métiers, met en difficulté nos associations. L'ARS, la DRIEETS, pourtant agence et service de l'Etat, n'ont pas intégré ces revalorisations salariales à l'instar des collectivités locales...

Fin 2023, le gouvernement a franchi une ligne rouge avec le projet de **Loi Immigration** remettant notamment en question l'accès des ménages en situation administrative précaire à l'hébergement d'urgence, le Conseil d'Administration de la Fas IdF s'est associé à l'appel des 201 et a invité ses adhérents à participer au rassemblement du 21 janvier. Si des articles majeurs ont été censurés par le Conseil constitutionnel, ils l'ont été pour des raisons essentiellement procédurales et non sur le fond. La Fédération restera mobilisée pour que, quelle que soit leur situation administrative, toute personne en situation de vulnérabilité puisse avoir accès à un hébergement !

Les conditions d'accès aux droits des publics interrogent également la Fédération, **la dématérialisation, la pénurie de travailleurs sociaux** dans les services de l'action sociale de droit commun, la non-reconnaissance des attestations de domiciliation, l'impossibilité d'obtenir aisément un rendez-vous en préfecture complexifient l'accès aux droits, voire génère des ruptures de droit et donc de parcours d'insertion. La FAS IdF qui reste donc vigilante, a mené une enquête auprès de ses adhérents sur l'accès aux droits sociaux des publics précaires puis contacté les différentes institutions concernées.

Les différents temps d'échanges avec les Préfectures, la DRIHL, l'ARS, la DRIEETS, le Conseil Régional, la Ville de Paris, les Conseils Départementaux mais France Travail, la CAF, la CPAM nous ont permis de remonter les besoins de nos adhérents et des publics que nous accompagnons de manière constructive et de tenter d'apporter les adaptations nécessaires. Nous n'avons pas toujours obtenu tout ce que nous souhaitions mais nous sommes convaincus d'avoir permis la prise en compte de nombreux besoins.

Dans le cas de ces diverses actions souvent déployées à titre collectif, je tiens à remercier les fédérations ou associations partenaires (Affil, Grafie, Uriopss, Fapil, Urahj, Claj, Unafo, Ardhis, Acceptess-t, Outrans, ANCV, Soliha, SNCF, Fondation pour le Logement des défavorisés, Action contre la Faim...) avec lesquelles nous déployons régulièrement des éléments de plaidoyer et des actions communes.

Sans entrer dans les détails du rapport d'activité, je souhaite enfin rappeler les travaux menés autour de la réduction des risques dans les structures AHI, ceux sur l'accompagnement à la médiation active (SEVE Emploi) et l'accompagnement des intervenants sociaux à l'accueil des publics LGBTIQ dans l'hébergement, les rencontres avec le comité de veille Dalo, l'accès à l'emploi des salarié·e·s en insertion dans le cadre de la mission passerelle,

les projets culturels initiés grâce à Respirations ou encore le déploiement du dispositif Confiance IdF Jeunes avec le Conseil Régional, le lancement du projet travail-pair en santé mentale et de l'enquête relative à l'accès à l'alimentation en HUDA... mais également le développement des formations répondant aux besoins de nos adhérents qui s'est poursuivi grâce au renouvellement de l'agrément Qualiopi.

Si la Fédération a pu poursuivre son rôle de soutien et d'interpellation c'est, une nouvelle fois, grâce à la **capacité de mobilisation de l'ensemble des acteurs associatifs**.

Merci à eux pour leur engagement afin de répondre aux importants et multiples défis qui sont les nôtres.

La détermination de chacune et de chacun est essentielle pour avancer collectivement.

Je tiens à saluer les membres du Conseil d'Administration qui m'ont apporté tout leur soutien et leur confiance.

Je voudrais enfin exprimer chaleureusement ma reconnaissance aux membres de l'équipe de la Fédération IdF qui aux côtés du Conseil d'Administration, se sont fortement investis.e.s.

Le secteur social n'est ni une charge ni un luxe: c'est un pilier de notre pacte républicain.

Martine Théaudière
Présidente de la FAS IdF



Sommaire

Janvier p.12

- Adoption de la loi du 26 Janvier 2024 sur l'Immigration
- Annuaire textile
Création de l'annuaire textile des SIAE
- SEVE Emploi : Bonnes Pratiques
Partagées lors du CTA Stratégique 94

Février p.14

- Mobilisation de la FAS IdF sur la Taxe d'Habitation

Mars p.15

- 26 Mars 2024 - Journée Régionale Intégration professionnelle des BPI
- Recours contre les préfets d'Île-de-France pour le relogement des ménages Q1

Mars à Mai p.17

- Lutte contre l'illettrisme en SIAE

Juillet p.25

- Ateliers d'appropriation du guide pratique LGBTIQ
- Essaimage en NA et PACA des actions pour améliorer l'accueil des publics LGBTIQ
- Avancer avec les personnes accueillies

Juin p.22

- Webinaire francilien handicap et emploi
- Journée régionale mécénat IAE
- SEVE webinaire

Mai p.21

- Mobilisation contre la proposition de loi "visant à encadrer les pratiques médicales mises en oeuvre dans la prise en charge des mineurs en questionnement de genre"

Avril p.18

- Table ronde : Publics LGBTIQA+, réduction des risques et pratiques de consommation
- Rapport d'enquête Domiciliation et CCAS

Août p.28

- Accompagner les JOP
- Publication de la Fiche Ressources : Santé périnatale et de l'accompagnement des femmes enceintes en situation de précarité

Septembre p.30

- Rencontre Vieillesse et précarité
- Comité de veille DALO
- SEVE Sensibilisation
- Phase 2 – Enquête HUDA

Septembre à Octobre p.34

- Mobilisation « Octobre rose »

Octobre p.35

- Journée régionale IAE illettrisme
- Liasse amendements LGBT

Vie fédérale p.50

Formations p.62

Perspectives p.74

Glossaire p.80

Soutiens p.90

Décembre p.43

- Forum parisien nettoyage
- Formation 115
- Renouvellement CIDFJ et Fonds de Sécurisation
- Copil SEVE IDF
- Renouvellement qualiopi
- Pacte parisien

Novembre p.39

- Lancement Travail Pair en Santé Mentale
- Mise à jour du guide logement BPI
- Forum Emploi, jobdating
- Réduction des risques

Octobre à Novembre p.38

- Visites apprenantes logement

***Les actions
de la Fas IdF
au travers
des mois***

Janvier



ASILE, RÉFUGIÉ·E·S, DROITS DES ÉTRANGER·ÈRE·S

Adoption de la loi du 26 Janvier 2024 sur l'Immigration

Le 26 janvier 2024, a été adoptée la loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration ». Les **dispositions de cette loi entraînent des conséquences sur l'accompagnement des personnes accueillies et/ou accompagnées dans le réseau de la Fédération.**

Pour ne citer que quelques mesures, cette loi précarise les titres de séjours : renouvellement limité à trois Cartes de Séjour Temporaire pour le même motif, nouvelles conditions pour le renouvellement des titres (niveau de langue, Contrat d'Engagement au respect des principes de la République, exclusion en cas de menace à l'ordre public), etc. De plus, l'allongement de la durée exécutoire des OQTF de 1 an à 3 ans et le fait de pouvoir refuser la délivrance de titre de séjour pour les personnes ayant eu une OQTF risquent d'engendrer une précarisation accrue des publics.

La Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a été, en lien avec la Fédération Nationale, présente aux côtés de ses adhérent·e·s pour expliquer, décrypter la loi et identifier les mesures qui peuvent impacter les personnes. Une réunion du Groupe de Travail « Migrant·e·s » a eu lieu au sujet de cette loi. Le suivi de la loi et de ses décrets d'applications, dont certains ne sont pas encore publiés, a mobilisé la Fédération tout au long de l'année 2024 et cette mobilisation se poursuivra sur l'année 2025.

IAE

Annuaire textile

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement et de soutien aux Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE), la Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France a créé en janvier 2024 un annuaire dédié à la filière textile francilienne.

Cet outil a pour vocation de renforcer la visibilité des SIAE et de soutenir leur développement économique. Il vise également à encourager la coopération entre les structures et à favoriser des réponses collectives à des marchés.

L'annuaire recense une quarantaine de SIAE spécialisées dans le textile (couture, recyclage, création sur mesure, retouche, etc.) et propose une **cartographie interactive** permettant de localiser les structures et de consulter leurs expertises et services. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche de soutien au développement économique des SIAE en Île-de-France, en favorisant des collaborations durables avec les acteurs économiques du territoire.

→ [Accéder à l'annuaire des SIAE du textile en Île-de-France](#)

→ [Accéder à la cartographie](#)



IAE

SEVE Emploi : Bonnes Pratiques Partagées lors du CTA Stratégique 94

Le 30 janvier 2024, le CTA Stratégique du Val-de-Marne, organisé par le Conseil Départemental, France Travail et la DRIEETS UD 94 s'est déroulé dans les locaux de l'école vétérinaire de Maison-Alfort.

Lors de cette rencontre, le programme SEVE Emploi a été présenté, mettant en avant son approche innovante pour l'insertion professionnelle durable. L'intervention de La Friperie Solidaire, une structure formée au programme SEVE, a permis de partager les bonnes pratiques dans les processus de recrutement et de suivi des salariés jusqu'à l'accès à un emploi stable.

La Friperie Solidaire a illustré comment une méthodologie structurée et un suivi personnalisé peuvent transformer le parcours professionnel des personnes en insertion. Cet échange a souligné l'importance d'un accompagnement de qualité pour garantir une intégration réussie dans le monde du travail.

Février

HÉBERGEMENT - LOGEMENT

Depuis 2022, la fédération est mobilisée sur la question de l'assujettissement des structures d'hébergement à la Taxe d'Habitation.

Le code des impôts a été modifié en 2021 et s'en suit que «Ainsi, pour prétendre bénéficier du dégrèvement de taxe d'habitation, les organismes doivent obligatoirement bénéficier de l'aide aux associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées (ex-ALT)».

En IdF, certaines trésoreries de l'Essonne ont été préceuses et nos adhérents ont reçus de nombreuses mises en demeure de payer via huissier, allant jusqu'à la saisie administrative à tiers détenteurs directement sur les comptes bancaires. Notre déléguée départementale, particulièrement mobilisée, a régulièrement informé le CA des actions mises en œuvre.

Malgré une interpellation de la DEETS de l'Essonne, de la DRIHL, une mobilisation des députés et de notre réseau national, la situation s'est dégradée et des trésoreries d'autres départements franciliens ont suivi l'Essonne.

Les sommes en jeu sont considérables et fragilisent encore d'avantage nos associations ! nous sommes en lien avec notre réseau national afin que ces dépenses puissent être compensées par le BOP 177.

Une lueur d'espoir, la DIHAL a indiqué à notre réseau national qu'elle portait la nécessaire exclusion du champ de la taxe d'habitation des locaux destinés à l'hébergement ou au logement adapté.

Mars

IAE

26 Mars 2024 - Journée Régionale « Travailler ensemble pour relever les défis de l'insertion professionnelles des personnes primo-arrivantes et bénéficiaire de la protection internationale »



Le 26 mars 2024, 130 professionnel·les du secteur social se sont réunies à l'occasion d'une Journée Régionale organisée par la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France sur la thématique de l'insertion professionnelle des personnes primo-arrivantes et Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI).

Pour introduire la journée, Alain REGNIER, préfet Délégué Interministériel à l'Accueil et l'Intégration des Réfugiés, a présenté quelques éléments historiques et de perspectives sur la question migratoire et de l'intégration des publics primo-arrivants et BPI.

Ensuite, des représentant·es du secteur de la lutte contre les exclusion, du secteur de l'hébergement, des acteur·rices institutionnel·les, etc. ont participé à deux tables rondes dont une sur le rôle de l'IAE.

Lors de la seconde partie de la journée, les participant·es ont été amené·es à rencontrer les porteur·ses de projet puis à travailler ensemble au sein de différents ateliers.

Enfin, en clôture de cette journée, Sébastien Agot, Responsable du Service Insertion des jeunes et des primo-arrivants au Département Solidarités et Emploi (DSE) de la DRIETS Ile-de-France est intervenu pour apporter le regard des services de l'Etat sur la thématique de l'insertion professionnelle des personnes primo-arrivantes et BPI.

Recours contre les préfets d'Île-de-France pour le relogement des ménages Q1

La Fondation pour le Logement des Défavorisés (ex FAP), le Secours Catholique et la Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France ont adressé un courrier à tous les préfets des départements franciliens et à celui d'Île-de-France. Ce courrier demande aux préfets de **remplir leur rôle en favorisant l'accès au logement social des ménages les plus pauvres en Ile-de-France**. Les différents courriers sont à retrouver: [ici](#).

Le courrier en quelques mots:

- La loi prévoit qu'au moins 25% des attributions annuelles de logements sociaux situés en dehors des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), doivent être consacrées aux ménages les plus pauvres (ceux ayant des ressources inférieures au seuil du «1er quartile»). Ce pourcentage n'est pas atteint en Ile-de-France: le taux moyen sur la région étant seulement de **12,6% en 2022**.
- Les préfets ont pourtant un pouvoir pour que ce taux soit atteint. S'ils constatent des manquements des bailleurs, les préfets ont un **pouvoir d'attribution d'office**. Dans ce courrier, nous rappelons aux préfets d'Île-de-France cette possibilité, et **leur demandons de s'en saisir pour que la loi soit respectée**.

Mars à Mai

IAE

Lutte contre l'illettrisme en IAE: une démarche collective et innovante portée par la FAS Île-de-France avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

De mars à mai 2024, la FAS Île-de-France, en partenariat avec l'ANLCI et le FLES de Paris, a engagé une action collective avec plusieurs SIAE du réseau autour de la problématique de l'illettrisme et de la maîtrise des savoirs de base. Cette phase d'accompagnement des acteurs a bénéficié du soutien de la mission régionale d'appui PIC IAE Île-de-France financée par la DRIEETS IDF et du dispositif «Coopérative des solutions» porté par l'ANLCI. La phase initiale de diagnostic et de construction avec les structures s'est appuyée sur 2,5 jours d'accompagnement, mobilisant des méthodes d'intelligence collective.

Lors de la réunion de cadrage, organisée le 11 mars, les structures ont partagé leurs constats et ont identifié des enjeux communs: renforcer la place et l'engagement des salarié-e-s en insertion dans les parcours d'acquisition des compétences de base, et améliorer la coopération entre la SIAE, le-a salarié-e et l'organisme de formation dans la dynamique du parcours.

À l'issue de ces 2,5 jours d'accompagnement, le collectif a conçu un parcours de formation linguistique innovant, caractérisé par plusieurs leviers: présentation de l'offre en amont, impli-

cation des bénéficiaires via les témoignages d'anciens, recueil des besoins d'adaptation formulés par les salarié-es, et mise en place de bilans tripartites associant le-a salarié-e en insertion.

Sur cette base, **la FAS IdF, le FLES 75 et quatre SIAE ont lancé deux sessions pilotes de formation en novembre 2024, allant jusqu'à fin avril 2025, au bénéfice d'une vingtaine de salarié-e-s en parcours IAE**. Un cahier des charges commun a été élaboré, et un organisme de formation a été sélectionné. Les quatre SIAE ont mobilisé des financements PIC IAE pour ces parcours, et ont engagé les premières actions conformément aux modalités définies collectivement lors de la phase initiale de «coopérative des solutions».

La FAS Île-de-France et les acteurs du collectif sont désormais engagés, en 2025, dans un travail de suivi, d'accompagnement et de capitalisation des actions, afin de mesurer les impacts, consolider la démarche et favoriser son essaimage auprès d'autres structures du réseau. Des temps de retour d'expériences et de présentation seront proposées en 2025 à destination des SIAE franciliennes.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Table ronde: Publics LGBTIQ+, réduction des risques et pratiques de consommation

De nombreuses enquêtes indiquent que les personnes LGBTIQ+ sont plus exposées que les personnes cisgenres et hétérosexuelles aux consommations de produits psychoactifs et aux conduites à risques en raison des LGBTIphobies et du stigmata lié à leur identité de genre et/ou leur orientation sexuelle. Pourtant, leur accès aux dispositifs de soin et d'addictologie est largement freiné par de multiples facteurs : des refus d'accompagnement dans les parcours de soin ; une exposition accrue aux actes ou propos discriminatoires ; une méconnaissance des spécificités du public par les professionnel·les de santé ; et in fine, une méfiance vis-à-vis de ces dernier·es.

Dans la poursuite du projet fédéral pour l'inclusion des publics vulnérables dans le secteur AHI et du médico-social, la FAS IdF a organisé le 04 avril 2024 une table ronde pour **visibiliser les facteurs de risques spécifiques des publics LGBTIQ+** dans la consommation des produits psychoactifs et **partager des pratiques d'accompagnement dans une approche RdR-D.**



ACCÈS AUX DROITS

Rapport d'enquête auprès de 96 Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) d'Ile-de-France pour objectiver les difficultés d'accès à la domiciliation !



La domiciliation est un droit essentiel qui permet à toute personne sans domicile stable de disposer d'une adresse administrative et est une étape nécessaire dans l'accès aux droits.

Depuis 2018, **La Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France est membre du Collectif Domiciliation Ile-de-France**, composé de d'associations et fédérations d'associations (CNDH Romeurope, FAS Idf, Médecins du Monde, Secours Catholique et Solidarité Jean Merlin), réunies en inter-associatif, qui souhaitent alerter concernant les difficultés d'accès à la domiciliation

administrative des personnes sans domicile stable en Ile-de-France.

En 2018, **un travail de plaidoyer** a été engagé en formulant des propositions concrètes pour améliorer l'accès à la domiciliation.

En 2021, **une enquête «Une adresse pour exister» a été réalisée à l'échelle de l'Ile-de-France**, étayant avec des chiffres les constats que nos associations font quotidiennement: refus infondés et illégaux de domicilier de la part des CCAS, absence d'articulation entre domiciliation de droit commun et celle liée à l'asile, saturation des organismes agréés etc. Cette enquête avait également pour objectif d'inciter les préfetures à renouveler leurs schémas départementaux de domiciliation, qui étaient arrivés à terme dans tous les départements d'Ile-de-France.

Dans la continuité du plaidoyer porté par le Collectif, **une enquête inédite a été menée en avril 2024** afin d'objectiver les difficultés rencontrées pour **l'accès à la domiciliation administrative de droit commun au sein des Centre Communaux d'Action Sociale (CCAS) franciliens.**

L'enquête de type «testing» repose sur la combinaison de deux méthodes :

- Un recueil d'information préalable, en ligne sur le site de CCAS, pour vérifier la mention de l'existence d'un service de domiciliation
- Une étude transversale via un questionnaire administré par téléphone auprès des standards téléphoniques des CCAS pour étudier les critères d'éligibilité à la domiciliation et les modalités de dépôt des demandes.

Cette enquête, menée auprès de **96 CCAS des plus grandes villes des 8 départements d'Ile-de-France** a révélé les difficultés d'accès à une adresse administrative pour les personnes sans domicile stable et les **critères extralégaux imposés par les CCAS qui entravent l'accès effectif à la domiciliation**, et relèvent de pratiques ouvertement discriminatoires :

→ **57% des CCAS interrogés refusent de domicilier des personnes qui vivent à la rue sur leur commune**

→ **46% des CCAS interrogés refusent de domicilier des personnes qui vivent en bidonville sur leur commune**

→ **40% des CCAS refusent de domicilier les personnes en situation administrative irrégulière**

Face à ces constats, le rapport d'enquête vise à apporter des pistes concrètes afin d'améliorer la situation, en lien avec les différents acteurs. rices concerné.es concernés (la DRIHL et ses UD-DRIHL, les préfectures, la préfecture de région, l'UNCCAS, les CCAS/CIAS etc.). Collectif Domiciliation Île-de-France, appelle à améliorer les pratiques de domiciliation des CCAS en Île-de-France, à travers un meilleur contrôle des pratiques, une meilleure formation des agent-es et une consolidation des crédits et budgets alloués dans un contexte budgétaire sous contrainte. Il appelle également à consolider le droit à la domiciliation en faisant évoluer le cadre législatif pour qu'il soit plus contraignant à l'égard des pouvoirs publics.

Les membres du Collectif Domiciliation Ile-de-France: Médecin du Monde, Secours Catholique, CNDH Romeurope, Solidarité Jean Merlin, Dom'Asile & la Fédération des acteurs de la solidarité Idf.



LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Les FAS régionales appellent à la mobilisation contre la proposition de loi "visant à encadrer les pratiques médicales mises en œuvre dans la prise en charge des mineurs en questionnement de genre"

Suite à l'enregistrement d'une proposition de loi «*visant à encadrer les pratiques médicales mises en œuvre dans la prise en charge des mineurs en questionnement de genre*» le 19 mars 2024, **les FAS régionales Ile-de-France, PACA Corse et Pays de la Loire ont appelé à se mobiliser pour garantir les droits des mineur-es trans à accéder à une transition médicale.**

Ce projet de loi composé de trois articles vise à interdire l'accès au traitement médical des mineur-es trans et à psychiatriser la transidentité. Il s'inscrit dans un contexte international de recul des droits des personnes trans et accentue un climat de LGBTIphobies déjà fortement ancré[1]. Le rapport annuel de SOS Homophobie constate une hausse de 27% de témoignages transphobes en 2023.

Le vote d'une telle loi ne ferait que renforcer la vulnérabilité et la précarisation des personnes trans, déjà discriminées dans l'accès à leurs droits à la santé, à l'emploi et au logement ; biais qui conduisent le réseau d'adhérent.es de nos fédérations régionales à accompagner ces personnes au quotidien.

Les fédérations ont ainsi rappelé la nécessité de garantir l'accès aux soins à toutes et tous, en accord avec le principe d'autodétermination, et de réaffirmer la dépathologisation des transidentités.

La proposition de loi a été adoptée par le Sénat lors de son examen en séance publique le 28 mai 2024. Dans l'attente de son étude à l'Assemblée nationale, la FAS reste mobilisée pour la protection des droits des personnes trans.

IAE

Organisation d'un webinaire francilien avec les acteurs du PRITH IDF afin d'appuyer les SIAE sur les sorties en emploi des salarié·e·s IAE en situation de handicap

Le 26 juin 2024, un webinaire régional a été co-organisé par la FAS IdF le GRAFIE et les acteurs du PRITH Île-de-France (DRIETS IDF, CHEOPS IDF), avec la participation de plus d'une centaine d'acteurs. Il a réuni 97 représentant·es de Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) et une dizaine de partenaires, dont des structures du secteur du travail protégé et adapté (STPA). Cette rencontre s'inscrit dans un cycle de webinaires régionaux coordonné par la FAS IdF avec les acteurs du PRITH engagée en 2023. L'objectif de ce cycle est de donner des outils aux structures IAE franciliennes afin de renforcer l'accès et l'accompagnement des personnes avec un handicap dans le cadre d'un parcours IAE.

Cette rencontre visait à mettre à des dispositions des ressources des SIAE franciliennes pour renforcer l'accompagnement des salarié·e·s en situation de handicap en sortie de parcours IAE. Trois objectifs guidaient les échanges : mieux comprendre les dynamiques du marché du travail francilien, identifier des

leviers et bonnes pratiques pour l'accompagnement à l'emploi, et présenter un panorama des dispositifs mobilisables (Cap emploi, France Travail, Agefiph, structures adaptées, réseaux d'employeurs...).

Le webinaire a également permis de préciser les modalités de coopération mobilisables entre les SIAE et les autres acteurs (CAP Emploi, entreprises adaptées, porteurs de dispositifs «emploi accompagné») et de proposer un référencement de ressources en ligne facilitant les mises en relation avec des partenaires ou opportunités territoriales.

Les supports synthétiques, et les outils recensant les dispositifs présentés et les contacts utiles, ont été largement diffusés auprès des SIAE franciliennes.

Le cycle se poursuivra en 2025 avec l'organisation d'un nouveau webinaire régional centré sur l'une des thématiques prioritaires remontées par les SIAE concernant les enjeux d'accompagnement en SIAE.

IAE

Journée régionale mécénat et IAE

Le 25 juin 2024, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France a organisé une journée régionale dédiée à l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et au mécénat. Cet événement avait pour objectif de renforcer les coopérations entre les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) et les fondations, en vue de développer des partenariats stratégiques et efficaces.

La journée a été ouverte par Rachid Ouarti, Vice-président IAE de la FAS IDF, qui a souligné l'importance de renforcer les collaborations pour soutenir le développement de l'IAE en Île-de-France. Il a mis en avant les défis actuels et l'importance d'impliquer de manière active les acteurs économiques pour accompagner l'insertion professionnelle.

La rencontre a débuté par une présentation des tendances du mécénat animée par Orlane Aquilina, responsable de l'expertise mécénat et engagement citoyen chez Les Entreprises pour la Cité. Elle a apporté un éclairage sur les évolutions du mécénat, de ses fondements jusqu'aux perspectives d'avenir, en passant par les actualités réglementaires du secteur.

La table ronde "**Optimiser les Partenariats**: Stratégies Innovantes en Mécénat avec l'IAE", animée par Les Petites Rivières, a réuni des expert·es et représentant·es de fondations et SIAE qui ont partagé des retours d'expérience de partenariats fructueux entre SIAE et mécènes privés. Parmi les intervenant·es figuraient Pierre

Armengaud (Fondation RTE), Marcela Scaron (Fondation MACIF), Matthieu Ferre (Études et Chantiers), Gilles Pineau (Fondation Armée du Salut), Odile Rosset (Carton Plein) et Noémie Vandecasteele, experte en mécénat.

Trois ateliers thématiques ont ensuite approfondi des sujets clés :

- la mesure d'impact social comme outil de pilotage et de valorisation pour les SIAE
- le mécénat de compétences et ses bénéfices pour soutenir les projets des SIAE
- l'implication de la gouvernance pour structurer une stratégie de financement privé pérenne

Ces sessions animées par des expert·es ont permis aux participant·es de mieux comprendre les enjeux et les leviers pour développer des partenariats stratégiques.

Cette journée a permis de mettre en lumière les multiples facettes du mécénat et de l'IAE, tout en favorisant des échanges riches entre les acteurs du secteur. Elle a renforcé la dynamique de collaboration nécessaire à l'émergence de projets innovants pour 2025, pour lesquels mobiliser des mécènes impliqués. En conclusion, cet événement a constitué une étape clé pour continuer à développer les synergies entre les acteurs de l'IAE et du mécénat en Île-de-France, ouvrant la voie à de nouvelles opportunités pour soutenir le secteur.



SEVE 2025 : Webinaire Spécial pour les SIAE

Dans le cadre du lancement de l'appel à mobilisation SEVE 2025, un premier webinaire national a été organisé pour annoncer l'ouverture des manifestations d'intérêt au programme SEVE. Ce webinaire a permis de présenter les objectifs et les opportunités offertes par le programme, destiné à soutenir l'insertion professionnelle durable.

Un second webinaire, spécifiquement dédié aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) d'Île-de-France, a été réalisé le 10 juillet. Ce second rendez-vous visait à offrir une nouvelle chance aux SIAE franciliennes qui n'avaient pas pu participer au webinaire national.

Au total, 19 participant·e·s ont pris part à cette session, dont deux structures qui ont ensuite déposé leur candidature et ont été retenues pour intégrer la promotion SEVE 1 de 2025. Ce webinaire a ainsi joué un rôle clé dans la mobilisation des acteurs locaux en vue de cette nouvelle édition du programme SEVE.

Juillet

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Actions de sensibilisation Ateliers d'appropriation du guide pratique LGBTIQ

Dans le cadre de sa mission de Lutte contre les discriminations et de son action de montée en compétences des professionnel·les de l'urgence sociale, et dans la continuité de l'action soutenue par la DILCRAH et la Ville de Paris intitulée "Ateliers d'appropriation du guide LGBTIQ"; la FAS IdF a continué de sensibiliser les acteur·ices de terrain du secteur du social et médico-social sur les LGBTIphobies, tout au long de l'année 2024.

Depuis la publication du guide "Accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ dans l'hébergement" en 2021, des ateliers d'appropriation de cet outil sont proposés aux adhérent·es de la FAS IdF. Ces ateliers sont à destination de tous les métiers; intervenant·es sociaux·les, agent·es d'accueil, chef·fes de service, directeur·ices, fonctions support etc. Ils permettent de familiariser

les professionnel·les à des termes et des thématiques liées à l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre, afin que chacun·es puissent se saisir des fiches pratiques du guide par la suite. Ces ateliers sont essentiels dans la mesure où ils ont vocation à sensibiliser les équipes sociales aux enjeux autour de l'accueil et l'accompagnement des personnes LGBTIQ en situation de précarité, et ainsi à améliorer cet accueil et accompagnement en adoptant des postures professionnelles informées, tout en luttant activement contre les LGBTIphobies au quotidien dans les structures.

En 2024, ce sont près de 23 ateliers d'appropriation qui ont été animés par la FAS IdF auprès des structures adhérentes et partenaires, et près de 270 professionnel·les qui ont participé à ces ateliers.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Essaimage du travail autour de l'amélioration de l'accueil et l'accompagnement des publics LGBTIQ, de l'outillage et de la formation des professionnel·les et de l'interconnaissance entre les secteurs communautaires et de l'urgence sociale en FAS PACA-Corse et Nouvelle Aquitaine

Dans le cadre du Fonds d'animation réseau, un projet visant à essaimer les actions menées par la FAS IdF en région NA et PACA pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des publics LGBTIQ, l'outillage et la formation des professionnel·les et l'interconnaissance entre les secteurs communautaires et de l'urgence sociale a été porté entre janvier 2023 et juin 2024.

Une première phase de diagnostic a été réalisée pour identifier les besoins rencontrés par les professionnel·les du secteur en NA et PACA. Le diagnostic a formalisé un réel besoin des associations de l'AHJ et du DNA de mieux travailler avec les structures communautaires et d'avoir un espace dédié à cet effet et de se former.

Une seconde phase de sensibilisation et de mise en lien des acteurs terrain a été réalisée par la suite, notamment par la mise en place d'ateliers de sensibilisation des équipes NA et PACA animés par la FAS IdF. En parallèle, plusieurs associations communautaires ont été rencontrées pour présenter le réseau fédéral et penser des actions communes.

Actions clés du projet :

→ **85 professionnel·les sensibilisé·es en NA et PACA** lors d'ateliers d'appropriation du guide pratique LGBTIQ

→ **Une journée régionale** sous la forme de cycle de conférences organisée le 08 octobre 2024 à Bordeaux réunissant près de 70 personnes inscrites



→ **Une formation professionnelle** montée en FAS NA intitulée « Accueillir et accompagner les personnes LGBT+ dans le secteur de l'AHJ »

→ **Des associations communautaires identifiées comme partenaires ressources** suite à leur rencontre telles que le GIROFARD, les BASCOS, le Centre LGBT de Marseille, Urgence Homophobie Marseille, et ADHEOS

HÉBERGEMENT - LOGEMENT

Avancer avec les personnes accueillies et/ou accompagnées



En 2024, le Conseil Régional des Personnes Accueillies Ile-de-France et la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France ont ouvert de nouveaux chantiers dans le but d'améliorer la participation des personnes sur différentes thématiques et toujours dans un but d'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des personnes au sein des différentes structures du champ de l'accueil hébergement insertion. Autant de thématiques comme l'approche réduction des risques, la paire aidance et le travail pair, la santé mentale et le rétablissement ainsi que la participation des personnes ont pu être abordées. Les délégués du CRPA sont à la fois des portes paroles et des relais auprès des personnes accueillies ou accompagnées. En cela, le travail partenarial avec cette instance est nécessaire pour améliorer les politiques de lutte contre l'exclusion et renforcer la participation des personnes. **La FAS IdF participe aux travaux relatifs à la participation menés par le CRPA IdF. Des pistes de travail communes ont aussi été envisagées sur la question de la prise en compte du savoir expérientiel des personnes et la diffusion de l'approche réduction des risques.**

Accompagnement des dispositifs de veille sociale sur l'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 sur leurs activités

La Mission Précarité Paris de la FAS IdF a accompagné les associations de la veille sociale parisienne, en particulier les acteur·rices de l'aide alimentaire, afin d'anticiper l'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 sur leurs activités: déplacements des professionnel·les et des bénévoles, défis logistiques liés aux événements, maintien de l'accueil des publics... Dans ce cadre, la Mission Précarité Paris a travaillé en concertation avec les pouvoirs publics, notamment la Ville de Paris, les services de l'État et la Préfecture de Police - ainsi qu'avec les associations, pour s'assurer de la prise en compte de leurs besoins et inquiétudes, afin de garantir la continuité et l'efficacité des dispositifs.



FOCUS:

Les «**places Grands Marginaux**», dispositif visant à accueillir les personnes sans-abri dont les lieux de vie se situaient aux abords des sites olympiques. La FAS IdF se satisfait que les problématiques d'accès à l'hébergement pour ce public particulièrement vulnérable aient été soulevées et que des solutions adaptées et fluides aient pu être mises en place. La FAS IdF restera vigilante au maintien de ces dispositifs dans la durée, et mobilisée pour assurer la pérennité de ces solutions et pour que les droits et besoins des plus précaires continuent d'être respectés en période de «méga événements».

Publication de la Fiche Ressources sur la thématique de la santé périnatale et de l'accompagnement des femmes enceintes en situation de précarité

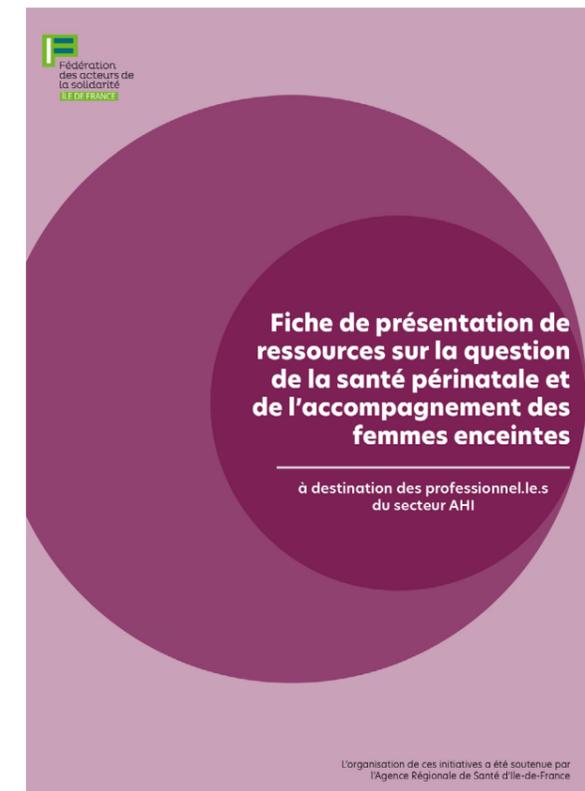
En août 2024, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a publié une Fiche Ressources sur la thématique de la santé périnatale et de l'accompagnement des femmes enceintes. Cette fiche présente des ressources et dispositifs vers lesquels il est possible d'orienter les femmes accompagnées dans le réseau de la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France.

Cette fiche vient en réponse au **constat de difficultés grandissantes pour les femmes enceintes ou avec de jeunes enfants en situation de grande précarité** dont ont pu faire part les adhérent·e·s et partenaires.

En Ile-de-France, **l'augmentation du nombre de femmes enceintes et de nourrissons sans-abris est sans appel: entre 2010 et 2019, ce chiffre est passé de 5,8 % à 22,8 %**. À l'automne 2023, 9 naissances par jour ont été recensées dans des familles hébergées à l'hôtel social en île-de-France. De plus, les chiffres du 115 sur les femmes enceintes ou sortantes de maternité sans solution sont inquiétants.

La question de l'accompagnement des adhérent·e·s sur les sujets de périnatalité et de parentalité seront développées en 2025, dans la continuité des travaux menés en 2023 et 2024.

Des Fiches Ressources ont également été publiées sur les questions de santé mentale des personnes migrantes et de réductions des risques et soins en addictologie.



HÉBERGEMENT - LOGEMENT

Rencontre vieillissement et précarité

Les associations du dispositif de sécurisation des associations d'insertion par le logement sont de plus en plus confrontées au **vieillissement prématuré des personnes hébergées et accompagnées**, mais aussi à la **dégradation de leur état de santé**, de la survenue des dépendances, des questions de fin de vie et de mort.

La Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France soutenue par la Région Île-de-France a organisé une rencontre le 10 septembre au matin sur la thématique «Vieillissement et précarité dans le logement accompagné». Cette rencontre a été l'occasion de mettre en avant les **dispositifs et outils existants** et de **partager leur vécu** à travers leurs retours d'expériences, difficultés, solutions, besoins, afin d'engager une dynamique de travail collective. Nous avons notamment présenté les outils de la FAS IdF

et de la plateforme ViP. Nous avons aussi mis en place une table ronde sur la thématique du vieillissement dans le logement accompagné où des acteurs-rices de la santé et de l'accompagnement étaient présentes: Sandra Belin, Nova Charonne, Yasser Khaznadar, DAC 75 Nord-Ouest, Gille Guardiola, Petits Frères des Pauvres et Bao Hoa Dang, DAC 93 Nord. Cette table ronde a donné à voir des actions innovantes et des bonnes pratiques mises en place par les associations (ex: anticiper au maximum les situations et échanger sur les volontés de la personne) mais aussi les problématiques persistantes d'accès aux soins. Des **ateliers** ont enfin permis d'échanger entre professionnel·les sur les **cas concrets** qu'ils rencontrent au quotidien. Ces temps d'échanges ont mis en avant notamment les difficultés pour les professionnel·les isolées et l'inadaptation des hébergements/logements aux personnes vieillissantes.

HÉBERGEMENT - LOGEMENT

Comité de veille 75 avec invitation de la DRIHL

La FAS IdF co-anime avec l'Espace Solidarité Habitat le comité de veille DALO Paris. Le Comité de veille «DALO» Paris se donne pour rôle:

- d'être un lieu d'échange et de concertation pour partager les interrogations et analyses que pose le droit au logement à Paris;
- d'être un lieu d'échanges de ressources juridiques concernant le droit au logement;
- de relayer les dysfonctionnements repérés auprès des personnes adéquates (département, préfet, président de la COMED ...);
- d'être force de proposition pour rendre le droit au logement effectif;
- de créer une cohésion du collège associatif de la COMED et des liens avec les autres associations du territoire qui ne siègent pas

Plus précisément, **le Comité de veille «DALO» Paris se donne pour objectif de cibler les problèmes concernant la mise en œuvre de la loi au niveau local et les difficultés n'ayant pas pu être résolues en COMED** par le biais des associations qui y siègent. Il se saisira de ces problèmes afin d'interpeller et de faire des

propositions aux représentants de l'Etat et aux responsables de la politique du logement à Paris.

Le dernier comité de veille s'est organisé le 27 septembre 2024 à l'ESH en présence de la DRIHL Paris et IdF: Margaux DEROUES et Lamya BOUDOUAYA de l'UDHL75; Nicolas CADOT et Pauline MARTIN de la DRIHL siège. L'ordre du jour a été le suivant:

- Le fonctionnement de la COMED et de la mission DALO en lien avec Docapost
- La façon dont les différents critères sont appliqués
- Les données 2023 sur le DALO
- Le processus de caducisation
- Les effets de l'ouverture de la plateforme en ligne sur la gestion des dossiers

Les échanges avec la DRIHL ont été très riches et ont permis aux associations de comprendre le fonctionnement de l'étude des dossiers et des critères de la COMED. Elles ont pu aussi exprimer les problématiques auxquelles elles font face, notamment les non-réceptions des courriers et accusés réception et les refus de ménages qu'elles accompagnent.

IAE

Atelier de sensibilisation SEVE

Dans le cadre de l'appel à mobilisation SEVE 2025, plusieurs ateliers de sensibilisation ont été organisés à l'échelle départementale et régionale. Les 26 septembre et 8 octobre, les ateliers régionaux ont eu lieu à la Cité du Refuge, rassemblant les SIAE franciliennes, ainsi que les partenaires DRIEETS UR IDF, France Travail et Convergence. Ces sessions ont permis de présenter le programme aux permanents des SIAE, avec 12 participant-es représentant 10 structures. À la suite de ces ateliers, 7 SIAE ont candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt SEVE 2025, et 2 ont été retenues pour SEVE 1.

Des ateliers de sensibilisation ont également été organisés à l'échelle départementale, sur une demi-journée, dans trois départements : Val-de-Marne, Seine-et-Marne et Yvelines. Ces ateliers ont réuni 23 participant-es issus-es de 16 structures, dont 5 ont candidaté à SEVE 1, et 2 ont été sélectionnées. Ces actions ont permis d'accroître la participation des SIAE au programme SEVE 2025.



ASILE, RÉFUGIÉ·E·S, DROITS
DES ÉTRANGER·ÈRE·S

10 septembre 2024 - Lancement de la deuxième phase de l'enquête sur la Sécurité Alimentaire dans les Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

La FAS IdF a lancé la deuxième phase de l'enquête sur la sécurité alimentaire dans les structures d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) menée avec la Mission France d'Action Contre la Faim (ACF) depuis 2022. Cette enquête vise à améliorer la sécurité alimentaire des personnes hébergées en HUDA, en aidant les structures à adapter leurs dispositifs grâce à une meilleure connaissance des besoins, un partage de bonnes pratiques et des recommandations concrètes. La première phase d'enquête réalisée en 2022-2023 du côté des structures avait mis en lumière les leviers et contraintes des structures HUDA pour assurer un accès digne et suffisant à l'alimentation aux personnes hébergées.

Cette **deuxième phase d'enquête, déroulée auprès des personnes hébergées en HUDA, avait comme objectif de déterminer les obstacles des personnes hébergées dans l'utilisation de la carte ADA et de leurs ressources, ainsi que les solutions mises en place pour répondre à leurs besoins essentiels.** De mi-octobre à mi-novembre, 99 entretiens auprès des personnes hébergées et 7 groupes de discussions avec les équipes des HUDAs participantes ont été menés. Le rapport de cette deuxième phase d'enquête paraîtra au printemps 2025 et sera suivie par une phase d'accompagnement individualisée et collective de 7 structures HUDA, sur la base de recommandations opérationnelles déterminées à la suite de cette deuxième phase d'enquête.



Septembre à Octobre

IAE

Octobre Rose : un partenariat solidaire et local avec La Poste

À l'occasion d'Octobre Rose, campagne nationale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, la FAS IdF a accompagné un **consortium de quatre Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) franciliennes pour répondre à une commande solidaire de La Poste**: la confection de 12 000 rubans roses et leur mise en kits dans le cadre de leur campagne.

Ce projet a permis de renforcer les coopérations entre structures et de valoriser des savoir-faire locaux dans la couture, le réemploi et la logistique. L'ensemble des rubans a été fabriqué à la main en Île-de-France, avec des matières premières françaises et des emballages recyclés.

Au-delà de la commande, cette initiative a été l'occasion de parler santé avec les salarié-es, souvent éloigné-es de ces campagnes de prévention. Elle a aussi permis à certaines structures de monter en compétences sur de nouveaux types de prestations.

Ce projet illustre l'importance du travail en réseau, avec un appui à la coordination, une mutualisation des forces et la sécurisation des étapes clés. C'est aussi **une démonstration concrète de ce que peut produire l'achat responsable: de l'activité, du lien social, de l'impact local.**



Octobre

IAE

Renforcer les coopérations sur le développement des compétences de base en parcours IAE: une journée francilienne pour outiller et mobiliser les acteurs

Dans le cadre de la mission d'appui PIC IAE IDF portée par le GRAFIE et le FLES Paris, avec le soutien de la DRIEETS IDF, la FAS Île-de-France, en partenariat avec l'ANLCI, a organisé le 4 octobre 2024 une journée régionale d'échanges et de travail autour de l'appropriation du guide « **Les incontournables: former les salarié-es en situation d'illettrisme** » de l'ANLCI.

Destinée aux structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et aux organismes de formation franciliens, cette journée a rassemblé 18 SIAE et une dizaine de partenaires autour d'un enjeu central: renforcer les démarches partenariales pour l'accès aux savoirs de base et l'apprentissage du français en situation professionnelle.

Cette rencontre avec pour objectifs principaux:

- Mieux articuler les contenus de formation avec les réalités des postes en IAE;
- Favoriser l'implication des équipes encadrantes dans les projets de formation;
- Renforcer l'attractivité et la valorisation des acquis pour les salarié-es en parcours;
- Expérimenter des modalités de co-construction entre SIAE, organismes de formation et salarié-es.



La journée a été rythmée par:

- Une table ronde introductive sur les enjeux de l'illettrisme et les leviers d'action en milieu professionnel;
- Des retours d'expériences sur des projets innovants initiés sur certains territoires;
- Des ateliers collaboratifs sur la contextualisation des formations et l'adaptation de l'offre de formation dans un cadre organisationnel lié aux activités professionnelles;
- Une restitution collective et une aide à l'identification d'actions personnalisées pour définir des axes concrets de développement des projets en structure.

À l'issue de cette rencontre les participant·es sont reparti·es avec des outils concrets, des ressources partagées et un plan d'action personnalisé à mettre en œuvre au sein de leur structure.

La FAS IDF et l'ANLCI prévoient de proposer un nouveau temps régional, en 2025, afin de partager sur les actions développées au sein des structures et de proposer de nouveaux éclairages complémentaires sur les dynamiques de coopérations dédiées au renforcement des compétences de base des salarié·es IAE. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de cette prochaine rencontre.



LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Liasse des amendements sur le PLF 2025 « Proposition d'amendement de la FAS et de FTDA: automatisation de soins en santé mentale et interprétariat dans les places spécialisées LGBTQIA dans le Dispositif National d'Accueil (DNA) »

La FAS IdF et la FAS se sont mobilisées pour déposer une liasse d'amendements dans le cadre du vote de la partie II du projet de loi de finances de 2025. En effet, face à un climat actuel d'enracinement de la pauvreté et de la dégradation des conditions d'accompagnement et de soutien aux personnes vulnérables, les fédérations demandent des réponses ambitieuses et structurelles soient mises en perspective dans les débats budgétaires.

Depuis 2021, la DGEF a mis en place un plan relatif à la prise en charge des vulnérabilités des demandeurs d'asile et des personnes réfugiées dont l'action 6 a permis la transformation de 200 places du parc d'hébergement et d'accompagnement du DNA en place spécialisées dans l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement du public en demande d'asile LGBTQIA+.

Ces places ont été créées à coût constants, alors même que les équipes sociales du DNA ne sont, pour une très grande partie d'entre elles, pas formées à l'identification et à l'accompagnement des vulnérabilités psychosociales et des troubles psychiques. A l'aune de normes sociales cisgenres hétérosexuelles et sexistes, elles sont encore moins formées aux réalités psychosociales des publics exilés LGBTQIA+.

La FAS et FTDA ont ainsi soutenu un amendement de revalorisation du coût de la place permettant aux gestionnaires de pouvoir assurer un accompagnement médico-psycho-social adapté aux besoins spécifiques des personnes hébergées, ou de pouvoir dispenser des formations spécifiques auprès des équipes sociales les accompagnant tout en étant accompagné d'un interprète selon les cas.

Octobre à Novembre

HÉBERGEMENT - LOGEMENT

Visites apprenantes dans le cadre de la formation - Action Logement d'abord avec les Enfants du Canal et Charonne-Oppélia

La formation-action Logement d'Abord portée par la Ville de Paris dans le cadre du Pacte parisien de lutte contre l'exclusion et du Plan parisien pour le Logement d'Abord depuis 2023, est issue du constat que de nombreuses équipes d'accompagnement à l'accès direct et au maintien dans le logement des ménages sans-abri et personnes sans domicile à besoins complexes, étaient en demande de formation autour des principes et modalités d'accompagnement dites «Logement d'Abord».

La FAS IdF étant partenaire de la formation-action, la Mission Précarité Paris a été sollicitée en 2024 pour l'organisation de «visites apprenantes» à destination des participant-es 2023 et 2024. **Des temps de présentation de modalités d'accompagnement et de dispositifs innovants, notamment autour du travail-pair, de la réduction des risques et des addictions, de l'intermédiation locative dans le cadre du Logement d'Abord, ont eu lieu grâce aux associations Les Enfants du Canal et Charonne-Oppélia.** Ils ont permis des échanges de pratiques entre professionnel·les de l'accompagnement vers le logement, autour de leurs difficultés et leviers dans leur travail auprès de personnes aux besoins, projets et vulnérabilités complexes.

Novembre

SANTÉ

12/11/2024 - Lancement du projet «Travail Pair et Santé Mentale»

Travail Pair Santé Mentale et Lutte contre les Exclusions



Depuis 2022, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France mène des travaux autour du Travail Pair et de la Santé Mentale dans le secteur de la lutte contre les exclusions. Ces travaux ont mené à la publication d'un guide, avec outils et monographies sur le travail pair en 2023.

En 2024, la Fédération a obtenu le soutien de la Fondation Erié pour développer un nouveau projet sur ce thème. Ce projet vise au **déploiement du paradigme du rétablissement expérientiel comme cadre d'accompagnement des personnes par le biais de l'implémentation de l'une de ces pratiques fondatrices: le travail pair.**

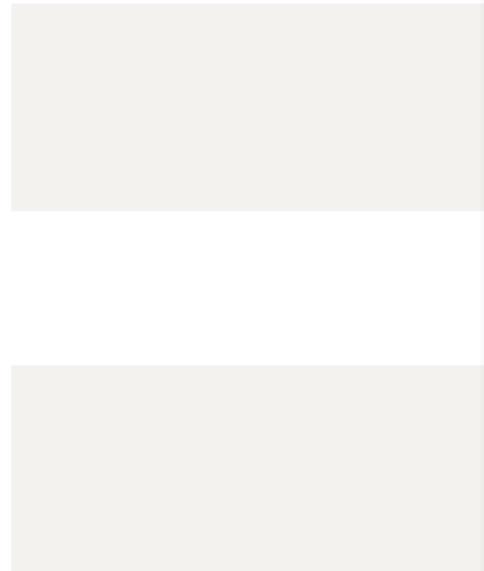
À cette fin, 5 structures en 2025 et 5 structures en 2026 seront accompagnées dans le recrutement et l'intégration de travailleur-se-s pair-e-s dans leur équipe. L'accompagnement se fera en articulation entre Alfapsy, organisme de formation qui se base sur le concept de rétablissement et le travail pair, et la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France.

Ce projet a été officiellement lancé le 12 Novembre à l'occasion d'un groupe de travail avec les adhérent-e-s et partenaires qui se mobilisent sur la question du Travail Pair dans le réseau.

ASILE, RÉFUGIÉ·E·S, DROITS DES ÉTRANGER·ÈRE·S

Mise à jour du guide logement pour les BPI

La FAS IdF a mis à jour le guide «Accès au logement des Bénéficiaires d'une Protection Internationale» en novembre 2024. Ce guide à destination des professionnels du social a pour objectif de **clarifier les différentes démarches à mettre en place pour accompagner les personnes BPI vers le logement**. Il retrace à la fois les possibilités ouvertes par le droit commun notamment via le logement social, les moyens de devenir prioritaire (DALO et PDALHPD), les différentes aides et accompagnements mobilisables ; il met aussi en avant les spécificités concernant ce public notamment les dispositifs mais aussi les freins qui peuvent exister (avis d'imposition, titre de séjour...).



IAE

1^{er} Jobdating régional dédié à l'IAE : une dynamique collective innovante au service de l'emploi durable

Le 28 novembre 2024, la Mission Passerelle Entreprises IAE, portée par la FAS IDF pour le GRAFIE, a organisé à Paris un Forum Emploi innovant dédié aux salarié·es en fin de parcours IAE, en partenariat avec la DRIETS IDF, France Travail, Les Entreprises s'engagent 75, ESS2024.

Cette coopér'action inédite avec la FEI IDF qui porte l'organisation de la JIAE, a permis de renforcer la mobilisation d'entreprises engagées, et d'ancrer l'événement dans une logique collective d'action territoriale. Objectif: **mobiliser des entreprises pour recruter dans le vivier de candidats de l'IAE, valoriser les parcours IAE, en particulier ceux réalisés dans le cadre des JOP 2024, et les transformer en passerelles concrètes vers l'emploi durable**.

Le forum a réuni une quinzaine d'employeurs et une centaine de candidat·es formé·es, motivé·es, prêt·es à s'investir dans des secteurs en tension (logistique, BTP, services, hôtellerie-restauration).

Pour préparer au mieux les candidat·es, des ateliers de coaching ont été proposés avec La Cravate Solidaire : sessions collectives «de A à Z» pour affiner son projet, entretiens individualisés avec don de tenue pour renforcer la confiance en soi... Le tout pensé pour maximiser les chances de réussite.

Ce format démontre la capacité du réseau IAE à innover collectivement pour fluidifier les transitions vers l'emploi, et pose les bases d'une dynamique partenariale durable à renouveler et amplifier.



SANTÉ

La réduction des risques dans l'accueil hébergement insertion et l'insertion par l'activité économique

La Fédération des acteurs de la solidarité a déployé en région Ile de France sous le pilotage de la Fédération des acteurs de la solidarité, en partenariat avec la Fédération addiction et avec le soutien du Fond de Lutte contre les Addictions, un projet d'accompagnement des structures de l'accueil hébergement insertion sur les enjeux liés aux consommations avec et sans substances. Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux portés par la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France autour des questions d'addictions dans les structures d'accueil depuis 2019. Sur les 2 ans et demi de déploiement de ce projet, 15 structures ont été accompagnées en Ile-de-France sur deux cohortes différentes en 2022 et 2023 avec une fin d'accompagnement des structures en juin 2024. Au cours de ces deux années et demie de phase opérationnelle, les équipes sociales impliquées ont été amenées à monter en compétence en s'appropriation notamment les principes de base de la réduction des risques et en développant les liens avec les acteurs de l'addictologie et de la réduction des risques sur le territoire. **Mieux équipées pour appréhender ces enjeux, les équipes sociales ont pu engager une réflexion autour de leurs pratiques et des freins à l'accueil**

inclusif et inconditionnel des personnes accueillies et/ou accompagnées et mettre en place des actions dans une approche de santé globale (art, culture, prévention, sport...). Ainsi, il s'agissait d'interroger les cadres d'interdit de consommation de l'alcool en vue de leur évolution vers une levée d'interdit des consommations tout en mettant en place un ensemble d'actions favorables à l'amélioration de l'état de santé globale des personnes. La diffusion de l'approche réduction des risques auprès de l'ensemble des acteurs du champ de la réduction des risques est un prérequis à la lutte contre l'exclusion et à l'amélioration de l'état de santé globale des personnes. Pour poursuivre, ces objectifs, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France porte depuis novembre 2024 un projet d'acculturation et de sensibilisation à la réduction des risques dans l'accueil, l'hébergement et l'insertion par l'activité économique (ASRHI), soutenu par le Fonds de lutte contre les addictions. En sensibilisant de manière intersectorielle les professionnel.le.s à l'approche réduction des risques, ce projet vise à la diffusion large de cette approche et à la facilitation des échanges entre les différents acteurs du champ de la lutte contre l'exclusion.

Décembre

IAE

Accompagnement d'un forum innovant de rencontres entre salariés en insertion et entreprises de la propreté à Paris

Le 5 décembre 2024, le collectif Activ' Réseau Propreté 75 (ARP 75) a organisé, dans le 13^e arrondissement de Paris, le forum «**Café de l'Emploi: parlons solutions pour vos recrutements!**», à destination des entreprises du secteur de la propreté.

Porté par la FAS Île-de-France et cinq SIAE parisiennes du secteur du nettoyage (Cité de Refuge - Centre Espoir, le CASVP, Clair et Net, La Mie de Pain, Travail et Partage), le projet ARP 75 a pour ambition de renforcer les parcours d'accès à l'emploi dans le secteur de la propreté, en structurant des dynamiques de coopération entre structures d'insertion et entreprises classiques. Le forum organisé le 5 décembre, et soutenu par la Ville de Paris, s'inscrivait dans cette dynamique de co-construction de parcours et de solutions de recrutement partagées.

Organisé en format présentiel, ce temps fort a permis aux entreprises de la propreté d'accéder à un espace d'échange privilégié avec les membres du collectif ARP 75 et une vingtaine de salarié-es en insertion, actuellement en poste dans les SIAE partenaires.

Ce forum a mis à l'honneur la richesse des compétences acquises par les salarié-es en insertion et la qualité des parcours accompagnés par les structures du collectif.



Parmi les moments forts de la rencontre :

- La présentation du réseau ARP 75 et de la vidéo réalisée par le collectif valorisant les savoir-faire des salarié-es en insertion formé-es dans les métiers du nettoyage ;
- Des rencontres directes entre agent-es de propreté en insertion et entreprises, dans une logique de pré-recrutement et de construction de partenariats durables.

Une préparation soignée et des perspectives concrètes

En amont de l'évènement, deux ateliers de coaching ont été proposés aux salarié-es pour les accompagner dans la formalisation de leur projet professionnel et la présentation de leurs compétences auprès des employeur-ses.

À l'issue du forum, plusieurs actions ont été enclenchées :

- L'accompagnement de candidatures ciblées vers les entreprises intéressées ;
- Le renforcement des partenariats existants et l'ouverture à de nouvelles collaborations avec des recruteur-ses du secteur ;
- Une mise en visibilité forte du collectif ARP 75 sur le territoire parisien, consolidant son positionnement comme acteur ressource pour l'emploi dans la propreté.

Une dynamique collective confortée ayant vocation à être amplifiée

Ce forum a permis d'illustrer la capacité du projet initié par la FAS IdF et les SIAE du collectif ARP 75 à porter des initiatives communes auprès des entreprises afin de valoriser les compétences des salarié-es IAE et l'expertise des SIAE pour apporter des solutions aux besoins de recrutement.

Cette dynamique partenariale réussie va constituer un levier pour conforter, en 2025, les ambitions portées par ce collectif avec l'appui la FAS IdF pour développer des partenariats de qualité avec des entreprises du secteur et pour affirmer la place des SIAE comme acteurs clés offrant des solutions de recrutement structurés sur une filière et un territoire.

HÉBERGEMENT - LOGEMENT

Formation « l'écoute sociale au 115 »

La FAS IdF a mis en place en décembre 2024, la première session de formation à « l'écoute sociale au 115 ». Elle a eu lieu les 16 et 17 décembre 2024 et a regroupé des professionnels de 4 SIAO différents (75, 92, 93 et 77). Cette formation métier a été sollicitée par les SIAO franciliens qui ont fait **le constat d'une absence de formation initiale pour ce métier** et d'un fort turn-over dans leurs équipes du fait des difficultés inhérentes à l'écoute sociale au 115 (absence de solutions d'hébergement, enchaînement des appels, situation complexe, horaire décalé...). Ils veulent développer un véritable parcours de formation en interne mais aussi en externe en lien avec la FAS IdF et les autres SIAO. L'objectif de la formation est multiple :

- Créer un parcours de formation adapté aux professionnel·les qui permet de les faire monter en compétence
- Former les écoutant-es aux postures et techniques de l'écoute sociale et à la gestion des émotions
- Participer à créer un esprit de corps pour les écoutant-es des différents départements

La formation a été un succès auprès des stagiaires qui étaient en attente de rencontrer d'autres écoutant-es pour échanger sur leurs pratiques professionnelles et approfondir leur compétence en écoute active. Plusieurs sessions sont prévues en 2025 et 2026.

Renouvellement de la convention Confiance Île-de-France Jeune et du D ispositif régional de sécurisation

Les dispositifs de sécurisation et Confiance IdF Jeune ont été renouvelés ! Aussi, quelques modifications concernant les critères d'éligibilité et la subvention ont été apportées. Ces modifications s'appliqueront à partir du 1er janvier 2025.

Confiance IdF Jeune étend ses critères

Deux modifications ont été apportées concernant les critères d'éligibilité.

Premièrement, **les situations d'insertion** pour les jeunes s'élargissent. Les jeunes **engagé-es dans un parcours d'insertion par l'activité économique (IAE)**, via des contrats à durée déterminée d'insertion, un contrat d'initiative emploi, ou un contrat à durée déterminée d'usage, seront aussi éligibles à la subvention.

Aussi, **le plafond de ressources** augmente: les jeunes ayant un plafond de ressource inférieur à **1150 euros par mois**, et les familles monoparentales ayant un plafond de ressource inférieur à **1575 euros**, sont maintenant éligibles.

Le montant de la subvention augmente

Face à l'inflation actuelle, le dispositif intègre et s'adapte à la situation actuelle. Le montant de la subvention passe ainsi de 800 euros à **880 euros** pour la zone 1 bis (ou quatre virements au jeune de 220 euros), et de 600 euros à **660 euros** pour le reste de l'Île-de-France (ou quatre virements au jeune de 165 euros).

Comité de pilotage SEVE

Le 12 décembre 2024, le comité de pilotage SEVE Emploi Île-de-France s'est tenu dans les locaux de la Cité du Refuge. En introduction, Christian FORTERRE, Commissaire à la lutte contre la pauvreté en Île-de-France, a présenté les résultats de l'expérimentation SEVE Emploi depuis son déploiement dans la région et a souligné les défis auxquels le secteur sera confronté, notamment en raison des restrictions budgétaires.

La journée a ensuite été marquée par un temps d'échange entre les SIAE et les partenaires présents, axé sur les résultats obtenus en matière de sorties vers l'emploi durable. Les participant-es ont partagé leurs bonnes pratiques et les stratégies efficaces pour dynamiser le parcours d'insertion des salariés en recherche d'emploi.

En conclusion, un atelier collaboratif a permis de discuter des perspectives du programme SEVE, ainsi que des actions de coordination nécessaires pour accompagner et suivre les prochaines SIAE impliquées, en particulier dans certains départements.



Renouvellement de la certification QUALIOPI de la FAS IdF

La nouvelle réforme «pour la liberté de choisir son avenir professionnel», issue de la loi du 05 septembre 2018 est une obligation qualité des prestataires sur la base d'un Référentiel National Qualité. C'est clairement une condition sine qua none d'accès au marché des fonds publics ou mutualisés (financement par un opérateur de compétences, par la commission mentionnée à l'article L. 6323-17-6, par l'État, par les régions, par la Caisse des dépôts et consignations, par France Travail ou par l'Agefiph).

Cette démarche vise à :

- Attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences ;
- Permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usager-es.

La Fédération est régulièrement auditée pour être certifiée et conserver sa certification. Cela nous permet valoriser le travail accompli lors des formations et permet aux bénéficiaires de suivre une formation de qualité. La FAS IdF a obtenu le renouvellement de sa certification en décembre 2024.

IAE

HÉBERGEMENT - LOGEMENT

Pacte parisien

Les acteurs associatifs et institutionnels parisiens poursuivent leur mobilisation et leurs actions collaboratives en direction des personnes en situation d'exclusion.

Lors du Comité de suivi du 5 décembre, nous avons notamment pu relancer collectivement l'action 45 du Pacte qui a pour ambition **d'accompagner le rapprochement du secteur AHI parisiennes et les acteurs de l'emploi** (SPE, Ville de Paris, EPEC, SIAE, etc.) afin de faciliter l'accès à l'emploi des personnes hébergées.

L'objectif est d'expérimenter sur 2 ou 3 territoires parisiens des démarches collectives associant des structures d'hébergement et des acteurs de l'emploi sur des actions d'insertion professionnelle, dans une logique « d'aller vers », à destination de publics hébergés très éloignés de l'emploi.

L'évolution en cours des dispositifs de l'emploi et de l'insertion rend d'autant plus ce travail copiloté par la Ville, France Travail et la FAS IdF précurseur des articulations à mener afin de faciliter l'accès à une insertion durable pour les publics les plus éloignés de l'emploi.



Vie fédérale

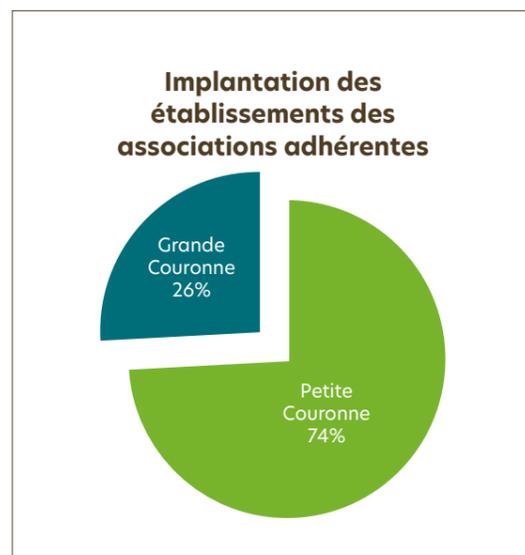
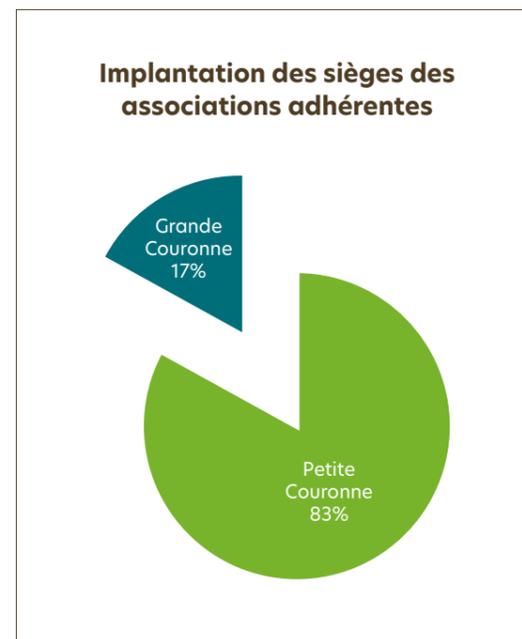
Vie des instances et représentations départementales

Vie des instances

En 2024, le conseil d'administration s'est réuni 7 fois et le bureau 5 fois pour préparer les décisions du conseil d'administration puis les mettre en oeuvre.

Les membres du bureau ont assuré des mandats individualisés tels que représentations extérieures, présidence d'une commission, référence d'un secteur particulier.

Certain.es participent à des réunions organisées par la fédération ou sont intervenu.es dans des congrès ou des journées d'études.



Les Adhérents

Au 31 décembre 2024, la Fédération IdF compte 188 organismes/associations et 530 activités établissements/services adhérents.

Bureau régional 2024-2025

Martine THEAUDIERE

Présidente de la FAS IdF

Maritsa ANASTASIOU

Vice-Présidente I HUL

Patricia LEGER

Vice-Présidente I HUL

Djamel CHERIDI

Vice-Président I Migrants

Patricie FLEURY

Vice-Président I Vie Fédérale

Bruno MOREL

Membre du Bureau

Philippe AVEZ

Membre du Bureau

Véronique GOUPY

Trésorière

Conseil d'administration 2024-2025

Association	Prénom	Nom	Fonction personnelle / Mandat FAS IdF
CITES CARITAS	Martisa	ANASTASIOU	Directrice territoriale / Vice-Présidente HUL
Interlogement 93	Philippe	AVEZ	Directeur général / Délégué Départemental / Membre du Bureau
AFFIL / Hôtel Social 93	Gérard	BARBIER	Directeur général / Président / Administrateur
REZOSOCIAL	Idriss	BENNANI	Président / Administrateur
Personne Qualifiée	Gisèle	BILLARD	Administratrice
EMMAÛS DEFI	Alexandra	BLANCHIN	Directrice générale / Administratrice
AISH	Guy	BONNEAU	Président / Administrateur
ALFI	Guillaume	BRUGIDOU	Délégué général / Administrateur
Personne Qualifiée	Djamel	CHERIDI	Chef de projet / Vice-Président Migrants
LA CANOPEE	Loïc	COURTEILLE	Directeur / Délégué Départemental
Emmaüs Solidarité	Sébastien	CUNY	Administrateur / Administrateur
CASP	Aurélié	EL HASSAK MARZORATI	Directrice générale / Administratrice

Interlogement 93	Patrice	FLEURY	Administrateur / Vice-Président Vie Fédérale
Communauté Jeunesse	Pascale	FOURIER	Directrice / Déléguée Départementale 91
ESPEREM	Véronique	GOUPY	Présidente / Trésorière
Fondation Armée du Salut	Odile	GRELLET	Directrice Inclusion sociale / Administratrice
C2DI	Patricia	LEGER	Administratrice / Vice-Présidente HUL
ADSF Agir pour la Santé des Femmes	Myriem	MAÏCHA	Directrice générale / Administratrice
Hôtel Social 93	Yvan	GRIMALDI	Directeur général / Administrateur
GROUPE SOS SOLIDARITES	Jean-François	MARUSZYCZACK	Directeur général adjoint / Administrateur
CRPA IdF	Nadine	MILOKO	Déléguée / Administratrice
CRPA IdF	Rosine	CODJO	Déléguée / Administratrice
Personne Qualifiée	Bruno	MOREL	Membre du Bureau
Le Secours Fraternel de Ris	Philippe	NASZALI	Trésorier / Administrateur
SEAY	Samba	NIANGANE	Directeur / Délégué Départemental 78
Personne Qualifiée	Martine	THEAUDIERE	Présidente

 Personne Qualifiée

 Délégué·e·s départementaux

 Administrateurs·ices des collèges ou administrateurs·ices salarié·e·s

 Représentantes des personnes accompagnées

L'organigramme de la FAS IdF



Isabelle MÉDOU-MARÈRE

Directrice régionale



Blandine MALTESE

Chargée de mission
Coordination | Précarité | Paris



Marie ROLLAND

Chargée de mission
Coordination | Précarité | Paris



Sacha FOSSO

Chargée de mission
Addictions | Précarité



Maverick ESSOMBE

Chargée de mission
SEVE Emploi



Mathilde NDIAYE

Gestionnaire
Dispositif de sécurisation



Elisa ZEVIO

Gestionnaire
Confiance IdF Jeune



Laureen PLANCHON

Chargée de mission
IAE Relations Entreprises



Steven MARCHAND

Chargé de mission
IAE | Emploi | ESS

Iels ont contribué en 2024

Hugo ANDRIANTSEHENO Chargé de mission Précarité
Clara PAPIAU Chargée de mission Hébergement – Logement
Sofia KISMOUN Stagiaire Intégration BPI
Sephora SHEBABO Gestionnaire Dispositif de sécurisation

Tawfik EL BADAWI Gestionnaire Dispositif Confiance IdF Jeune
Aida BENDRIS Alternante Assistante de direction
Faloune PREMIER Alternante en communication



Clotilde HOPPE

Chargée de mission
Santé | Asile, Réfugié-e-s,
Droit des étranger-e-s



Emma DESLANDES

Alternante missions
Santé | Asile, Réfugié-e-s,
Droit des étranger-e-s



Jeanne DOMIN

Stagiaire missions
Santé | Asile, Réfugié-e-s,
Droit des étranger-e-s



Mathilde VALLON

Travailleuse paire



Zohra MERZOUK

Aide Comptable



Cyna CASSIER

Stagiaire en communication



Elise NOËL - CHEVALIER

Attachée de Direction



Yasmine AMEDEO

Chargée de mission
Lutte contre les discriminations

Les représentations

Des responsables (administrateur·ices et salarié·es) sont mandaté·es pour représenter la Fédération et ses adhérents et présenter leurs positions auprès :

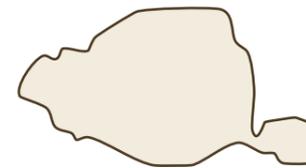
- de l'Agence Régionale de Santé
- de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie
- du Comité de pilotage du Pacte Parisien de lutte contre la Grande Exclusion
- du Conseil Economique, Social et Environnemental de la Région Ile-de-France
- du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
- du Comité Régional d'Orientation et d'Animation de l'IAE
- du Conseil Consultatif Régional des Personnes Accueillies
- du Collectif Alerte Ile-de-France
- du Conseil Départemental de l'Insertion de Paris
- des Comités Départementaux de l'Insertion par l'Activité Economique (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95)
- du Conseil Consultatif des Solidarités de Paris
- des Groupes sur les schémas départementaux de la domiciliation
- du Groupe des Acteurs de l'Aide Alimentaire à Paris
- du Comité de Pilotage Régional du dispositif d'intermédiation locative Solibail
- de la Conférence Régionale des Services Intégrées d'Accueil et d'Orientation
- des Commissions de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions au niveau départemental
- du Plan départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées des différents départements franciliens
- des Commissions "Accords Collectifs" Départementaux
- COMED (Commissions DALO)
- du Comité Régional de suivi DALO

Par ailleurs, la Fédération IdF participe aux Conseils d'Administration :

- du GIP Samu Social (Groupement d'intérêts Public)
- de la CRESS IDF
- du GRAFIE (Groupement Régional Franciliens des Acteurs de l'Insertion par l'Economie)
- de l'AFFIL - Vice-Présidence (Association Francilienne pour Favoriser l'Insertion par le Logement)
- de l'ATELIER (Centre de Ressources Régional de l'Economie Sociale et Solidaire)
- de l'OFPRUH – Co-Présidence
- du CASVP

Les délégations départementales

Délégation départementale de Paris



Référent·e·s DALO

Isabelle LESFAURIES *Esperem*
isabelle.lesfauries@esperem.org

Sylvain LE MAY *Les enfants du Canal*
s.lemay@lesenfantsducanal.fr

Référent pour l'IAE

Steven MARCHAND *FAS IdF*
steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

94
associations

230
établissements
oeuvrant dans
différents domaines

Délégation départementale des Hauts-de-Seine



Délégué départemental

Loïc COURTEILLE *La Canopée*
direction@la-canopee.org

Référente DALO

Apolline VOISIN *Secours Catholique*
apolline.voisin@secours-catholique.org

Référent pour l'IAE

Steven MARCHAND *FAS IdF*
steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

18
associations

55
établissements
oeuvrant dans
différents domaines

Délégation départementale de Seine-et-Marne



Référent pour l'IAE

Steven MARCHAND FAS IdF
steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

8

associations

19

établissements
ouvrant dans
différents domaines

Délégation départementale des Yvelines



Référent pour l'IAE

Steven MARCHAND FAS IdF
steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

5

associations

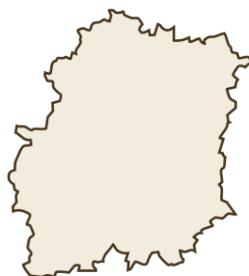
Délégué départemental

Samba NIANGANE SEAY
sniangane@seay.fr

31

établissements
ouvrant dans
différents domaines

Délégation départementale de l'Essonne



Déléguée départementale

Pascale FOURRIER Communauté Jeunesse
p.fourrier@comjeun.fr

Référent pour l'IAE

Steven MARCHAND FAS IdF
steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

10

associations

39

établissements
ouvrant dans
différents domaines

Délégation départementale de Seine-Saint-Denis



Délégué départemental

Philippe AVEZ Interlogement 93
philippe.avez@interlogement93.net

Référent-e-s pour l'IAE

Benjamin MASURE Taf et Maffé
apui.bm@hotmail.fr
Mérita SELIMI Aurore
m.selimi@aurore.asso.fr

Référent-e-s DALO

Timothée LEHURAUX Interlogement 93
timothee.lehuraux@interlogement93.net
Manon BRUSSAC Interlogement 93
manon.brussac@interlogement93.net
Pierre-Michel LANDRY Secours Catholique
pierremichel.landry@secours-catholique.org

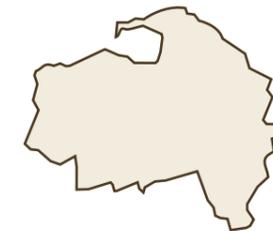
28

associations

75

établissements
ouvrant dans
différents domaines

Délégation départementale du Val-de-Marne



Référent-e-s DALO

Valentina CENTENARO Armée du Salut RS PF
valentina.centenaro@armeedusalut.fr
Rojovola Jonah RATSIMABAZAFIHARIJAONA
Secours Catholique 94
rojo.ratsimb@secours-catholique.org

Référent pour l'IAE

Edwin FEUNTEUN Approche
approche.edwin@association-approche.fr

7

associations

49

établissements
ouvrant dans
différents domaines

Délégation départementale du Val d'Oise



Référent pour l'IAE

Rachid OUARTI Action et Transition
rachid.ouarti@yahoo.fr

9

associations

31

établissements
ouvrant dans
différents domaines

Formations

Fondamentaux du droit des étrangers

3 sessions en inter et 5 sessions en intra de 3 jours

Objectifs:

- Connaître et comprendre les différentes catégories de titres de séjour, les procédures et requis pour y accéder ainsi que les droits afférents à chacune de ces catégories;
- Savoir accompagner les personnes en situation administrative précaire du fait d'un refus de leur demande de titre de séjour;
- Comprendre les mesures d'éloignement et les décisions individuelles relevant de l'application des règles du droit au séjour (assignations administratives à résidence, placement en rétention administrative, etc.) pour orienter et accompagner de manière adéquate les personnes;
- Connaître les droits sociaux des personnes étrangères en France;
- Comprendre les modalités d'accès à une couverture maladie pour les personnes étrangères;
- Mobiliser les partenaires pour améliorer l'accompagnement des personnes étrangères (interprètes et structures relais du territoire).

Droit des bénéficiaires d'une protection internationale

2 sessions en intra d'une journée

Objectifs:

- Comprendre les sources de la protection internationale et les droits afférents;
- Connaître les modalités de justification de la régularité du séjour pour les Bénéficiaires d'une Protection Internationale;
- Mieux comprendre les justificatifs relatifs aux autorisations de travail et de formation pour les personnes.
- Mieux comprendre les justificatifs relatifs aux autorisations de travail et de formation pour les personnes.
- Connaître les droits sociaux des personnes étrangères.

Accompagner les personnes vieillissantes en situation de précarité

1 session en intra de 3 jours

Objectifs:

- Comprendre les évolutions physiques et psychiques liées au vieillissement normal ou pathologique et à la perte d'autonomie et mieux en repérer les signes dans l'exercice de la pratique sociale ;
- Adapter son positionnement professionnel au vieillissement des personnes et à ses impacts notamment en termes psychiques ;
- Appréhender les questions relatives aux choix de la personne en lien avec sa perte d'autonomie et/ou sa fin de vie ;
- Identifier les partenaires et structures relais du territoire pour l'accompagnement des personnes vieillissantes en situation de précarité ;
- Comprendre les spécificités des dispositifs médico-sociaux d'accueil des personnes âgées en situation de perte d'autonomie ;
- Favoriser la rencontre des acteurs du champ de la personne âgée et de l'autonomie pour permettre le développement des partenariats.

Premiers secours en santé mentale

2 sessions en inter et 5 sessions en intra de 2 jours

Objectifs:

- Acquérir les connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée
- Mieux faire face aux comportements agressifs
- Décrire le rôle du secouriste et le plan d'action PSSM
- Mettre en œuvre un plan d'action efficace pour les différents troubles psychiques

Sensibilisation aux syndromes de diogène

3 sessions de 1 jour

Objectifs:

- Identifier les freins à la rencontre et à la communication avec ce public.
- Aide à la compréhension du syndrome de Diogène.
- Avoir un apport théorique en lien avec le contenu de la formation.
- Elaboration de solutions individuelles et collectives
- Elaboration d'une passerelle entre la pratique et la théorie.

Souffrance psychique et précarité: des repères pour l'accompagnement

1 session de 3 jours

Objectifs:

- Différencier la souffrance psychique et les troubles psychiatriques
- Prendre la mesure de l'évolution de la société et des concepts de marginalité, exclusion, précarité
- Différencier les notions de précarité sociale et de précarité psychique
- Comprendre la place (et le rôle) des addictions dans les troubles psychiatriques et dans les situations de précarité, de marginalité ou d'exclusions
- Développer une écoute spécifique de la souffrance psychique
- Mieux connaître le réseau de soins existant pour les personnes concernées par des troubles psychiatriques

L'entretien motivationnel dans l'intervention sociale

1 session de 3 jours

Objectifs:

- S'approprier les principes et l'état d'esprit de l'entretien motivationnel
- Se familiariser avec les concepts de changement et de discordance (résistance)
- Identifier les mécanismes de construction et de renforcement de la motivation au changement avec une personne
- Savoir mettre en œuvre les 4 processus de l'entretien motivationnel: l'engagement dans la relation, la focalisation, l'évocation et la planification

Participation des personnes accompagnées

1 session de 3 jours

Objectifs:

- Connaître les enjeux et les conditions de la mise en œuvre de la participation des personnes accompagnées
- Intégrer et renforcer la dimension participative dans sa pratique professionnelle
- Favoriser la production de connaissances et de savoirs liés au(x) parcours des personnes

L'écoute sociale au 115

1 session de 2,5 jours

Objectifs:

- Adopter des postures et des techniques d'écouter
- Comprendre la situation sociale vécue par la personne en faisant preuve de compréhension empathique ;
- Gérer ses émotions et les situations difficiles
- Se reconnaître comme exerçant un même métier ayant des pratiques communes

La loi DALO et sa mise en œuvre en Ile-de-France

2 sessions de 2 jours

Objectifs:

- Identifier les personnes pouvant bénéficier du DALO/DAHO
- Accompagner le demandeur dans la constitution de son recours amiable DALO / DAHO
- Identifier les décisions illégales de la commission de médiation et les voies de contestations existantes
- Identifier les différentes étapes de la procédure DALO, être capable de l'expliquer, et orienter les personnes accompagnées en conséquence
- Connaître les voies de recours pour obtenir la mise en œuvre d'une décision favorable
- Identifier les ressources d'information fiables et à jour concernant la loi DALO

Mieux accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ en grande précarité

1 session de 1 jour en intra

Objectifs:

- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des publics LGBTIQ en situation de précarité dans le secteur de la veille sociale et AHI
- Introduire les définitions et se familiariser au champ lexical de la thématique LGBTIQ
- Connaître les biais de précarisation liés à l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre
- Sensibiliser aux réalités psychosociales du public LGBTIQ
- Adopter une posture professionnelle adaptée, informée et activement inclusive
- Renforcer les compétences d'accompagnement du public LGBTIQ en situation de précarité

Mieux accueillir les personnes trans précarisées

1 session de 1 jour

Objectifs:

- Comprendre les parcours de transition (social, administratif, médical)
- Découvrir le lexique autour des personnes trans
- Identifier les conséquences de la transphobie et de l'intersectionnalité des discriminations (sérophobie, racisme...)
- Renforcer les compétences d'accompagnement et d'écoute des professionnel-le-s
- Acquérir la connaissance de dispositifs et des réflexes d'orientation vers des partenaires extérieures
- Ouvrir un espace d'échange et de mutualisation des pratiques liées à l'accompagnement des personnes trans

Gestion des conflits

1 session de 2 jours

Objectifs:

- Comprendre les mécanismes conduisant à l'escalade d'un conflit
- D'instaurer une communication positive dans la relation
- De prendre conscience de leurs propres comportements en cas de conflits
- De perfectionner leurs pratiques dans le cadre de la prévention et la gestion de conflits

Encadrant technique dans l'insertion par l'économie : les fondamentaux du métier

2 sessions de 5 jours

Objectifs:

Développer des capacités à :

- Encadrer une équipe :
 - o Mieux assurer son autorité / faire appliquer des règles/ observer et évaluer les comportements des salariés
- Développer les compétences et former les salariés en situation de production :
 - o Évaluer les capacités et la progression des salariés
 - o Transmettre des gestes, des techniques, des méthodes de travail,
 - o Mettre en place une organisation du travail qui permet aux salariés d'acquérir de l'autonomie dans le travail
 - o Savoir différencier et planifier les différents apprentissages
 - o Comprendre et accepter le rôle de " formateur "/ S'approprier la posture Adaptée
 - o Savoir reconnaître les compétences pour les évaluer
- Situer son rôle et sa place au sein de la structure d'insertion
 - o Identifier le rôle complémentaire des ETI et CIP
 - o Se coordonner avec les professionnels chargés de l'accompagnement socioprofessionnel
 - o Savoir gérer les conflits / Ne pas s'isoler dans un conflit

Manager dans le secteur social de la grande précarité

3 sessions de 3 jours

Objectifs:

Renforcer les compétences managériales des managers en poste par un apport de connaissances nouvelles et des approches percutante et systémiques :

- Identifier les notions et principes clés du management
- Passer de l'expertise technique à l'encadrement afin de se positionner en tant que manager d'équipe
- Savoir gérer une équipe collectivement et individuellement
- Adapter une bonne communication interpersonnelle et managériale
- Se sensibiliser à la prévention et à la gestion des conflits dans l'équipe
- Découvrir et approfondir leurs connaissances et techniques des entretiens managériaux
- Améliorer ses techniques d'entretien de recrutement
- Comprendre les obligations en matière de recrutement et de prévention de la discrimination (cadre juridique, stéréotype, diversité)
- Être à l'aise lorsque la situation du handicap se pose lors des recrutements et s'engager en faveur de l'emploi des personnes handicapées

Management: les fondamentaux

2 sessions de 1 jour

Objectifs:

- Acquérir les compétences fondamentales du management
- Développer sa posture managériale
- Optimiser la gestion du temps
- Favoriser le développement des compétences de l'équipe

La sensibilisation à l'analyse systémique dans le travail social

1 session de 4 jours

Objectifs:

- Se sensibiliser, apprendre et développer des connaissances, des compétences liées à la théorie des systèmes vivants et à la communication de Palo-Alto
- Acquérir un regard systémique en découvrant des repères et des outils spécifiques d'accompagnement de l'approche systémique
- Identifier et intégrer les compétences et les ressources des systèmes humains à partir d'outils systémiques singuliers
- Renforcer la pratique de l'analyse systémique dans son métier d'accompagnateur et repérer pour cela les ressources de sa structure et de son environnement

Les écrits professionnels dans le travail social

1 session de 4 jours

Objectifs:

Ce module de formation va permettre aux participant-es de professionnaliser leurs écrits professionnels:

- dans les cadres juridique et législatif du travail social
- dans les différents environnements concernés par le travail social
- en prenant en compte leurs émotions, leur rapport à la souffrance des publics, leur posture d'accompagnement et les notions de secret professionnel et secret partagé
- par une révision des principes de base de la maîtrise de la langue française à l'écrit

Le développement du pouvoir d'agir dans la pratique professionnelle du travail social

1 session de 3 jours

Objectifs:

- Utiliser et développer dans sa pratique d'accompagnement, le concept, les fondamentaux, les outils et les méthodes du DPA
- Découvrir, utiliser et développer la posture et les outils du « pouvoir d'agir dans le collectif »
- Découvrir, utiliser et développer la posture et les outils du « pouvoir d'agir en entretien individuel »
- Prendre conscience au fur et à mesure du déroulement de la formation de l'évolution de sa pratique professionnelle et engager un changement de posture
- Gérer les émotions, les préjugés, les postures de conseil, de « sauveur » ..., dans l'accompagnement des personnes vulnérables en voie d'insertion
- Découvrir et créer un réseau de partenaires DPA
- S'interroger sur l'après-formation (la mise en place du DPA dans sa pratique et sa structure)

Perspectives

Dans ce contexte de tensions financières et politiques que nous subissons et qui interroge l'avenir même de notre secteur, la FAS IdF souhaite pour l'année 2025, en faisant toujours preuve d'agilité, poursuivre son engagement et sa mobilisation aux côtés des personnes les plus faibles et les plus fragiles de notre société. Dans le même temps, elle s'engage à soutenir les acteurs mobilisés dans l'accueil et l'accompagnement de ces personnes, dans leurs activités au quotidien et le développement de leurs expertises. Les enjeux pour nos adhérents, les publics pour lesquels nous intervenons et notre territoire sont plus que jamais cruciaux et nécessiteront notre mobilisation collective.

Conquérir de nouveaux droits et rendre effectifs les droits existants

Lutter contre le non-recours aux droits et assurer un accès au droit commun notamment par la santé

Le processus de **dématérialisation** et son corollaire, la fermeture de bon nombre de guichets se poursuivant, la Fédération IdF poursuivra son plaidoyer pour le maintien d'un service public de proximité. Nous continuerons à mobiliser les différents services sociaux, les caisses des allocations familiales et de l'assurance maladie pour que soient organisés des temps d'échanges avec les intervenant·es de notre secteur et que soient nommé·es, en leur sein, des référent·es associatif·ives. La Fédération poursuivra également sa mobilisation pour un accès effectif aux services publics.

Nous continuerons de promouvoir le manuel «**droits et obligations des personnes hébergées en établis-sement relevant de la Loi 2002.2**» pour les personnes hébergées.

La FAS IdF maintiendra sa mobilisation afin que la domiciliation de toutes les personnes sans domicile stable soit accessible, reconnue et effective, en participant aux travaux de renouvellement des schémas départementaux de la domiciliation et à leur coordination à l'échelle régionale. La FAS IdF, aux côtés du Secours Cath, de Dom'Asile, du Collectif

Romeurope, de Solidarité Jean Merlin et de Médecins du Monde, oeuvrera afin que les recommandations de notre enquête « Accès à la domiciliation dans les centres communaux d'action sociale en Ile-de-France » deviennent effectives.

Nous resterons vigilants concernant **la déclinaison du DALO**. Il s'agira à la fois de veiller à l'application de la loi par les commissions de médiation où siègent des représentant·es d'associations et de réclamer le respect du relogement des ménages reconnus DALO.

La santé des personnes en précarité est également l'un de nos axes forts. A cet effet, nous entendons renforcer nos réflexions et nos actions sur cet enjeu prioritaire.

La Fédération poursuivra son lobbying afin que chacun·e, quelle que soit sa situation administrative, puisse bénéficier de soins. La Fédération se mobilisera en lien avec la Fédération nationale contre la possible réforme de l'Aide Médicale d'Etat pour garantir l'accès aux soins des personnes les plus précaires. Au regard des grandes difficultés rencontrées par les femmes enceintes et avec des jeunes enfants en situation de grande précarité, la Fédération IdF engagera des travaux autour des **1000 1^{ers} jours de l'enfant**. La Fédération IdF s'investira également, aux côtés de l'Agence Régionale de Santé IdF et en lien avec les autres Fédérations du secteur sur la question des Ressources Humaines en Santé dans les structures médico-sociales pour Personnes confrontées à des Difficultés Spécifiques (ESMS PDS) afin de développer des leviers pour répondre aux difficultés rencontrées par ces structures.

Les **activités culture, sports, apprentissages scienti-fiques et loisirs** sont reconnues par tou·tes comme étant de véritables outils d'accompagnement. En 2025, nous poursuivrons le déploiement du programme « Respirations » avec nos adhérents et en lien avec nos partenaires Cultures du Coeur et Les Petits Débrouillards. En accord avec le plaidoyer porté à l'échelle nationale, la FAS IdF continuera de promouvoir au sein de son réseau et auprès des acteur·ices du champ culturel, l'accès aux droits culturels pour les personnes accueillies et accompagnées, en tant que volet non facultatif de l'accompagnement social global.

Concernant l'accès à l'hébergement, nous constatons en Ile-de-France que la saturation des parcs d'hébergement et de logement ne permet pas la fluidité positive des dispositifs. La Fédération demeurera mobilisée avec l'ensemble des acteur·ices et des partenaires, notamment dans le cadre de l'AFFIL, pour défendre les conditions permettant la réussite de l'accès au logement des ménages, supposant une accélération de la politique du Logement d'abord, ainsi qu'un réel effort en matière de production de logements sociaux à coûts abordables.

Soutenir l'insertion par l'activité économique et l'accès à l'emploi. La Fédération poursuivra son implication en faveur du développement de l'offre d'insertion par l'activité économique (IAE), en adéquation avec les besoins des personnes notamment pour les publics cumulant des freins à l'insertion, en agissant notamment auprès de l'Etat et des collectivités territoriales. Nous renforcerons notre appui aux développements de **démarches innovantes initiées dans le cadre de dynamiques collectives**. Cette approche transversale vise à bâtir un écosystème de collaboration durable et engagé, à la hauteur des enjeux d'inclusion sociale et professionnelle.

Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à la manière dont les entreprises perçoivent les publics accompagnés par les SIAE. Cela passera par des actions de sensibilisation et de communication auprès du secteur privé.

La Fédération poursuivra son engagement en faveur de la médiation active en renforçant le déploiement du programme SEVE (SIAE et entreprises vers l'emploi). Cette initiative vise à affirmer le rôle des SIAE comme des médiatrices incontournables entre les personnes en insertion et les entreprises de leur territoire, afin de favoriser l'accès à un emploi durable.

Nous développerons également les collaborations avec les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux, les acteurs économiques (SNCF, La Poste, CPME IDF, réseaux d'entreprises, etc.) et des partenaires incontournables (France Travail, ANLCI, etc.) afin d'accompagner les dynamiques d'actions collectives avec les SIAE franciliennes. Nous continuerons par ailleurs à **soutenir les initiatives portées par les SIAE, qu'elles**

concernent l'amélioration de la qualité des parcours d'insertion, la construction de projets en consortium ou encore le développement de l'IAE au sein de filières d'avenir (transition écologique, nouveaux services aux territoires, etc.)

Dans un contexte incertain et difficile (incertitudes sur les modalités de mise en oeuvre de la Loi pour le plein emploi, aggravation sur le marché du travail, réfaction des financements publics, etc.), **la FAS IDF restera plus que jamais mobilisée pour accompagner le secteur IAE dans la promotion et dans la mise en oeuvre de projets IAE s'adressant aux publics les plus fragilisés**.

Conquérir les droits et libertés pour les minorités de genre en précarité et lutter contre les discriminations

En 2025, en partenariat étroit avec les associations communautaires, la FAS Ile-de-France poursuivra sa mobilisation pour faire monter en compétences les secteurs de l'Accueil, Hébergement, Insertion (AHI) et de la veille sociale sur **l'accueil et l'accompagnement des publics LGBTIQ en situation de précarité**. Elle continuera de se mobiliser pour la visibilité et la compréhension des LGBTIphobies comme facteurs de précarisation.

Respecter les droits des étranger·es en précarité

La Fédération poursuivra ses actions d'accompagnement – webinaires et Newsletter – visant à faciliter **l'intégration des personnes bénéficiaires d'une protection internationale**.

La Fédération, avec ses adhérents, restera vigilante à l'accès aux droits (dont **l'accès aux Préfectures**, et dans le cadre des demandes via l'ANEF) de toutes les personnes migrantes, et ce quel que soit le statut administratif, et poursuivra ses

actions d'interpellation le cas échéant. La Fédération travaillera en articulation avec la Fédération Nationale sur ces sujets en lien

notamment avec le contentieux ANEF.

La Fédération suivra avec ses adhérents la politique de fermeture de places HUDA et se mobilisera pour que ces fermetures n'entraînent pas de remises à la rue sèches.

La Fédération poursuivra ses actions en partenariat avec Action contre la Faim sur **la sécurité alimentaire en HUDA.**

Construire la solidarité à partir des personnes et des territoires

Agir avec les personnes concernées

Nous poursuivrons les travaux sur le Travail Pair, avec le déploiement opérationnel du projet "Travail Pair et Santé Mentale" qui vise à implémenter l'approche rétablissement dans les structures sociales et médico-sociales de soins résidentiels par le biais du développement d'un de ses outils qu'est le Travail Pair. Les travaux initiés avec le projet «**Travail Pair, Santé Mentale et Lutte contre les Exclusions**» en 2023, qui visent notamment à capitaliser sur les pratiques de travail pair dans le secteur AHI seront poursuivis.

Nous continuerons de déployer le **Dispositif Régional de Sécurisation** des associations d'insertion par le logement, réel soutien à ces associations qui logent les ménages les plus précaires, et Confiance Ile-de-France Jeune qui, grâce au soutien du Conseil Régional IdF, solvabilise les jeunes les plus précaires à l'entrée dans le logement.

Dans le cadre du projet «**Acculturer, Sensibiliser, Réduire les Risques dans les secteurs de l'Hébergement et de l'Insertion par l'Activité Économique (ASRHI)**», porté en inter-Régions FAS avec la FAS Grand-Est et la FAS Provence Alpes Côte d'Azur,, la FAS IdF poursuivra des travaux pour favoriser l'approche Réduction des Risques dans son réseau. Cela passera par des actions de sensibilisation des équipes en matière d'addictologie, la création d'un glossaire "Addictions et Précarité et des visites apprenantes. La FAS IdF cherchera construire ainsi des liens rapprochés entre les structures AHI et IAE et les structures du champ de l'addictologie et de la réduction des risques.

Développer les politiques en partant des besoins et des ressources de chaque territoire

La FAS IdF restera attentive à ce que les modalités de fonctionnement avec nos autorités de tutelle ne conduisent pas à la disparition **des associations de petite taille, essentielles à la pluralité et à la richesse de la vie associative.**

En lien étroit avec nos délégués départementaux, nous veillerons à ce que les questions liées à la précarité soient traitées sur l'ensemble du territoire francilien. Nous poursuivrons nos actions coordonnées auprès des autorités préfectorales et en direction des élus locaux afin de faciliter l'implantation de projets dignes et adaptés.

La mission «**Précarité Paris**» de la Fédération IdF, en partenariat avec la Direction des Solidarités de la Ville de Paris et la SNCF - Gares & Connexions, continuera à favoriser la mise en réseau, la montée en compétence et l'échange de pratiques, au bénéfice des personnes en situation de grand précarité et avec l'ensemble des professionnel·le·s et bénévoles du tissu associatif local, des partenaires, des agent·es et des élu·es

La Fédération restera plus qu'attentive à la question **des financements** qui doivent permettre d'assurer un accueil digne, tant dans la qualité de l'hébergement que dans les prestations proposées. Elle sera également vigilante à ce que chaque personne puisse bénéficier d'un accompagnement social global adapté. La FAS IdF veillera à ce que la réforme de la tarification ne se fasse ni au détriment des publics que nous accueillons ni au détriment de nos adhérents. Elle se montrera force d'interpellation autant que de besoin !

Promouvoir l'apport et la diversité associative de l'économie sociale et solidaire en France et en Europe

En 2025, nous oeuvrerons également à développer, encore davantage, les **coopérations entre les secteurs IAE et AHI,**

afin de favoriser la progression d'une offre d'insertion par l'activité économique adaptée aux personnes cumulant des difficultés d'insertion sociale. Il s'agit donc de promouvoir auprès des partenaires (services de l'Etat, collectivités territoriales et locales) et d'accompagner l'essaimage des pratiques d'accompagnement des acteurs de l'IAE, en proposant de mobiliser une offre de parcours IAE adaptée aux publics en grande difficulté (prise en charge globale des problématiques des salarié·e·s en parcours, activités de travail avec peu de prérequis, ajustement des durées de parcours aux besoins des personnes,...)

Accompagner le réseau sur la mobilisation et la consolidation de la gouvernance associative

Ouvrir des espaces de coopération entre acteurs associatifs

La FAS IdF poursuivra son investissement tant en matière d'animation que de **plaidoyer**, avec le soutien de ses adhérents et partenaires, sur des sujets tels que la Domiciliation, l'aide alimentaire, l'accès aux Achats Socialement Responsables, le maintien de l'inconditionnalité de l'accueil et d'un hébergement digne ou encore au mécénat.

Elle continuera son investissement au sein d'instances de réflexion et de concertation telles que le GRAFIE et l'AFFIL.

Promouvoir un mode de relations avec les pouvoirs publics marqué par le plein respect de l'autonomie associative, un choc de confiance, une prévisibilité des objectifs et des moyens

Le lobbying soutenu que nous menons depuis de nombreuses années, nous a permis de participer à la **Préfecture de Région** à des temps de **rencontres réguliers** afin d'aborder différents sujets inhérents à

nos préoccupations. Nous poursuivrons les rencontres que nous organisons à destination des adhérents, seuls ou en inter-réseaux, avec la DRIHL et la DRIEETS.

La FAS IdF perpétuera sa contribution active à **l'acte II du Pacte Parisien de lutte contre l'exclusion**, en portant dans les instances et groupes de travail les constats de nos adhérents et les besoins des personnes en situation de rue.

La Fédération maintiendra sa mobilisation dans les travaux franciliens du Pacte des Solidarités et notamment des conséquences pour notre secteur de la mise en oeuvre de **France Travail.**

Soutenir et promouvoir le travail social

Promouvoir auprès de l'ensemble de la société

La FAS IdF poursuivra son investissement au sein de l'association **La 25^{ème} image** qui organise chaque année le **Festival du Film Social**, véritable outil de valorisation et de promotion du travail social.

Faire connaître le secteur associatif

La FAS IdF maintiendra son soutien aux différents lieux physiques ou virtuels de valorisation du monde associatif, tels que la Fabrique de la Solidarité, **Soliguide...**

Renforcer l'observation sociale

Les impacts liés au contexte tant pour nos établissements que pour les publics que nous accueillons et accompagnons ne sont pas sans conséquences. La participation de la Fédération aux différents observatoires est encore plus aujourd'hui une priorité.

La Fédération participera donc aux travaux d'analyse des résultats de la Nuit de la Solidarité 2025 et suivra avec attention la réalisation ainsi que les premiers résultats de l'enquête Sans-domicile 2024-2025 de l'INSEE.

Glossaire

A	ADA	Allocation Demandeurs d'Asile
	AFFIL	Association Francilienne pour Favoriser l'Insertion par le Logement
	AHI	Accueil Hébergement Insertion
	AJ	Accueil de Jour
	ANCLI	Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme
	ANEF	Administration Numérique pour les Étrangers en France
	AORIF	Association des Organismes HLM de la Région Ile-de-France
	APL	Aide Personnalisée au Logement
	ARS	Agence Régionale de Santé
	ASE	Aide Sociale à l'Enfance
	ASP	Agence de Services et de Paiement
	AVDL	Accompagnement Vers et Dans le Logement
	ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées	
B	BOP	Budget Opérationnel de Programme
	BPI	Bénéficiaire d'une Protection Internationale
C	CAARUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
	CADA	Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile

	CAES	Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations
	CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
	CCAS	Centre Communal d'Action Social
	CDIAE	Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique
	CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
	CGI	Code Général des Impôts
	CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
	CHU	Centre d'Hébergement d'Urgence
	CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
	CIP	Conseiller en Insertion Professionnelle
	CLAJJ	Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes
	COMED	Commission de Médiation
	CPH	Centre Provisoire d'Hébergement
	CRHH	Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
	CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
D	DAHO	Droit A l'Hébergement Opposable
	DALO	Droit Au Logement Opposable
	DEETS	Direction départementale de l'Emploi, du travail et des Solidarités

	DGEF	Direction générale des étrangers en France
	DIHAL	Direction Interministérielle de l'Hébergement et de l'Accès au Logement
	DILCRAH	Délégué Interministériel à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT
	DPA	Développement du Pouvoir d'Agir
	DRIEETS	Direction Régionale Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
	DRIHL	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement
E	EI	Entreprise d'Insertion
	ESMS	Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux
	ESS	Economie Sociale Solidaire
	ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
F	FAPIL	Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement
	FEANTSA	Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri
	FHL	Front d'Habitat Lesbien
	FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
	FSE	Fonds Social Euro
G	GAN	Groupe d'Appui National
	GRAFIE	Groupement des Acteurs Franciliens de l'Insertion par l'Economique
H	HUDA	Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

I	IAE	Insertion par l'Activité Economique
	IGAS	Inspection Générale des Affaires Sociales
	IML	Intermédiation Locative
J	JOP	Jeux Olympiques de Paris
L	LDH	Ligue des Droits de l'Homme
	LGBTIQ	Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres, Intersexes & Queers
N	NDLS	Nuit de la Solidarité
O	OA	Organisme Agréé
	OCAPIAT	Opérateur de Compétences pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires
	OFPRUH	Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées
	OPCO	Opérateurs de Compétences
P	PIC	Plan d'Investissement des compétences
	PLU	Plan Local d'Urbanisme
	PMSMP	Période de mise en situation en milieu professionnel
	PRAPS	Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins
	PRITH	Plans Régionaux pour l'Insertion des Travailleurs Handicapés
Q	QPV	Quartiers Prioritaires de la Ville
R	RSA	Revenu de Solidarité Active

S	SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
	SIAO	Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation
T	SRHH	Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
	TH	Taxe d'Habitation
	TGS	Tours de Gares Sociétales
U	UD	Unité Départementale
V	VSS	Violence Sexiste et Sexuelle

Soutiens

La Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France est soutenue par ...

- Le Fonds Social Européen
- La Préfecture de la Région Ile-de-France
- Le Conseil Régional d'Ile-de-France
- La Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
- La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement
- Le Département de Paris
- La Ville de Paris
- La Fondation pour le Logement des Défavorisés
- La Fondation de France
- La Fondation Carrefour
- La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- SNCF
- DILCRAH
- Le Fonds Erié





Fédération
des acteurs de
la solidarité

ÎLE DE FRANCE

